

MEMORIAL

**Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg**

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 523**11 juillet 2001****SOMMAIRE**

AA Coal No. 1 Holdings S.A., Luxembourg	25068	Eagle Invest Holding S.A., Luxembourg	25059
Adhica Holding S.A., Luxembourg	25095	Editions Layout, S.à r.l., Kehlen	25060
Advantics S.A., Luxembourg	25096	Editions Layout, S.à r.l., Kehlen	25060
Advisa Services, GmbH, Luxembourg	25097	Electraline Group S.A., Luxembourg	25059
AG Institutional Investments Management Luxembourg S.A., Luxembourg	25098	Electraline Group S.A., Luxembourg	25059
Aktaris S.A., Luxembourg	25098	Electro-Reinert, S.à r.l., Luxembourg	25060
Alternative Strategy Advisory S.A., Luxembourg	25099	Etablissement Altwies, S.à r.l., Remich	25060
Arambha S.A., Luxembourg	25099	Etre S.A., Junglinster	25061
Arcal S.A., Luxembourg	25086	Ets. Othmar Gloden S.A., Schengen	25061
Arcal S.A., Luxembourg	25087	Eurexport S.A., Luxembourg	25061
Astros S.A., Luxembourg	25086	Euroinvest (Czech 3), S.à r.l., Luxembourg	25063
Avagam Holding S.A., Luxembourg	25099	Euroinvest (Hungary 2), S.à r.l., Luxembourg	25064
Avance S.A.	25099	Euroinvest (Hungary 3), S.à r.l., Luxembourg	25065
Bank of Boston S.A., Luxembourg	25076	Euroinvest (Poland 1), S.à r.l., Luxembourg	25065
Bantleon Eur-Dynamic Invest S.A., Luxembourg	25100	Euroinvest (Poland 2), S.à r.l., Luxembourg	25065
Bantleon US-Benchmark Invest S.A., Luxembourg	25100	Euroinvest (Hungary 1), S.à r.l., Luxembourg	25085
Bavaria Bau GmbH & Co. KG, Luxembourg	25100	European Wines, S.à r.l., Luxembourg	25066
Belubond Fund, Sicav, Luxembourg	25101	Eurpart S.A., Luxembourg	25066
Benesec S.A., Luxembourg	25070	Excotour, Société pour l'Expansion et le Financement du Tourisme S.A.	25066
Benesec S.A., Luxembourg	25071	FB Chaussures, S.à r.l., Luxembourg	25066
Bernstein & Grosman Group S.A., Luxembourg	25101	Fiduciaire Marcel Barthels S.A., Esch-sur-Alzette	25066
Beta Global, Sicav, Luxembourg	25100	Film Light(n)ing Express A.G., Luxembourg	25067
Beta Invest, Sicav, Luxembourg	25101	Finapar Holding S.A., Luxembourg	25067
Blitz, S.à r.l., Luxembourg	25102	Fineuroinvest, S.à r.l., Luxembourg	25068
Burk, Evans & Associates Holding S.A., Luxembourg	25101	Finimode S.A., Luxembourg	25063
C.A. Consulting International S.A., Luxembourg	25058	Finimode S.A., Luxembourg	25063
Cash Invest Management S.A., Luxembourg	25084	Fintralux S.A.H., Luxembourg	25068
Cash Invest, Sicav, Luxembourg	25075	Fintralux S.A.H., Luxembourg	25068
Cassiopea Holding, S.à r.l., Luxembourg	25087	First Design, S.à r.l., Luxembourg	25068
Compact International Holding S.A., Luxembourg	25064	Flagstaff S.A., Luxembourg	25065
Compact International Holding S.A., Luxembourg	25064	Frans Maas Luxembourg S.A., Differdange	25070
Daoud Invest Holding S.A., Luxembourg	25058	Freelance International, S.à r.l.	25070
Dias Holding S.A., Luxembourg	25095	Gamico International S.A.H., Luxembourg	25071
Dias Holding S.A., Luxembourg	25095	Gamico International S.A.H., Luxembourg	25071
Discount Shopping S.A., Grevenmacher	25080	Garage Schaack, S.à r.l., Differdange	25072
Discount Shopping S.A., Grevenmacher	25080	Gax S.A., Luxembourg	25072
Eagle Invest Holding S.A., Luxembourg	25059	Hutchison 3G Austria Investments, S.à r.l., Luxembourg	25073

Hutchison 3G Denmark Investments, S.à r.l., Luxembourg	25073	Intels International Network S.A., Luxembourg ..	25080
Hutchison 3G Europe Investments, S.à r.l., Luxembourg	25073	Intels International Network S.A., Luxembourg ..	25081
Hutchison 3G Italy Investments, S.à r.l., Luxembourg	25074	International Car Business Participations S.A., Luxembourg	25083
Hutchison 3G Netherlands Investments, S.à r.l., Luxembourg	25074	International Tourism Development S.A.	25083
Hutchison 3G Poland Investments, S.à r.l., Luxembourg	25074	Interparquet, S.à r.l., Steinfort.	25084
Hutchison 3G Sweden Investments, S.à r.l., Luxembourg	25075	Intsop S.A.	25084
Hutchison 3G Switzerland Investments, S.à r.l., Luxembourg	25075	Itipack Corporation S.A., Luxembourg.	25061
Hutchison 3G UK Investments, S.à r.l., Luxembourg	25075	Itipack Corporation S.A., Luxembourg.	25062
Icara, S.à r.l., Remich	25076	Kallio Holding S.A.	25074
Icare S.A.H., Luxembourg	25067	Kefna Estates Holding S.A., Luxembourg.	25084
Icare, S.A.H., Luxembourg	25067	Kersting Luxembourg, S.à r.l., Strassen	25085
IDEX Group Luxembourg, Industrial Development & Exchange Group Luxembourg S.A., Luxembourg	25072	Keystar Holding S.A., Luxembourg.	25085
Imagro, S.à r.l., Boevange-sur-Attert	25076	Lavari S.A., Luxembourg	25085
Imfin Luxembourg S.A., Luxembourg	25076	Moorings N°4 S.A., Luxembourg.	25077
Immo Consult, S.à r.l., Luxembourg.	25079	Penelope Investments S.A., Luxembourg.	25102
Immobert S.A.	25073	Premium Group Holding S.A., Luxembourg	25086
Imprimerie Manternach, S.à r.l., Luxembourg ...	25079	Skaelskoer Byg S.A., Luxembourg.	25094
Imprimerie Worre-Mertens Les Successeurs S.A., Luxembourg	25080	Söderberg Investments S.A., Luxembourg.	25095
Innovative Product Development S.A., Wecker ..	25080	soft-carrier S.A., Munsbach	25081
		soft-carrier S.A., Munsbach	25083
		Volcano Managing S.C.I., Luxembourg.	25096
		Volcano Managing S.C.I., Luxembourg.	25097
		W.G.I., West German Investment S.A., Luxembourg	25098
		W.G.I., West German Investment S.A., Luxembourg	25098
		Zora Holding S.A., Luxembourg	25091
		Zora Holding S.A., Luxembourg	25094

C.A. CONSULTING INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1251 Luxembourg, 13, avenue du Bois.
R. C. Luxembourg B 66.684.

EXTRAIT

La SOCIETE DE GESTION FIDUCIAIRE, S.à r.l., en sa qualité d'Agent Domiciliaire, ayant changé d'adresse, le siège de la société C.A. CONSULTING INTERNATIONAL S.A., qui se trouvait aux 2-4, rue Beck, L-1222 Luxembourg, a été transféré au 13, avenue du Bois, L-1251 Luxembourg, en date du 19 décembre 2000.

Fait à Luxembourg, le 20 décembre 2000.

Pour la SOCIETE DE GESTION FIDUCIAIRE, S.à r.l.

M. C. Dax / M. D. Delaby

Associé-Gérant / Associé

Enregistré à Luxembourg, le 27 décembre 2000, vol. 547, fol. 77, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(74641/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 décembre 2000.

DAOUD INVEST HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1537 Luxembourg, 3, rue des Foyers.
R. C. Luxembourg B 73.548.

Extrait de la réunion du conseil d'administration du 7 décembre 2000

Suite à la démission de Madame Gabrielle Jacquemin de sa fonction d'administrateur, est appelé aux fonctions d'administrateur:

Monsieur Thierry Hellers, administrateur, demeurant à Luxembourg.

Pour réquisition et publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 décembre 2000.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 19 décembre 2000, vol. 547, fol. 45, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(74274/502/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 décembre 2000.

EAGLE INVEST HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2240 Luxembourg, 42, rue Notre-Dame.
R. C. Luxembourg B 45.167.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 22 décembre 2000, vol. 547, fol. 69, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 décembre 2000.

Pour EAGLE INVEST HOLDING S.A., Société Anonyme Holding

CREGELUX

Crédit Général du Luxembourg S.A.

Signature

(74292/029/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 décembre 2000.

EAGLE INVEST HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2240 Luxembourg, 42, rue Notre-Dame.
R. C. Luxembourg B 45.167.

L'assemblée générale ordinaire du 27 avril 2000 a nommé aux fonctions d'administrateur Monsieur Paul Wolff, L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

Luxembourg, le 22 novembre 2000.

Pour EAGLE INVEST HOLDING S.A.

CREGELUX

Crédit Général du Luxembourg S.A.

Signature / Signature

Enregistré à Luxembourg, le 22 décembre 2000, vol. 547, fol. 69, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(74293/029/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 décembre 2000.

ELECTRALINE GROUP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

Le bilan de la société au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 18 décembre 2000, vol. 547, fol. 41, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 décembre 2000.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(74299/595/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 décembre 2000.

ELECTRALINE GROUP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 15 décembre 2000

- Les rapports du conseil d'administration et du commissaire sont approuvés.
- L'Assemblée donne décharge aux administrateurs et au commissaire pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 1999.
- L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateur de Monsieur Eric Vanderkerken, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, de Monsieur Pier Luigi Tomassi, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg et de Monsieur Luigi Filippo Radice Fossati, directeur de sociétés, demeurant 10/H, Via Brodolini à I-20049 Concorezzoti (Milan-Italie); ainsi que le mandat de commissaire aux comptes de BBL TRUST SERVICES LUXEMBOURG, ayant son siège social au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg. Ces mandats se termineront lors de l'Assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2000.

Luxembourg, le 15 décembre 2000.

Pour extrait conforme

Pour la société

Un mandataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 18 décembre 2000, vol. 547, fol. 41, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(74300/595/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 décembre 2000.

EDITIONS LAYOUT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8281 Kehlen, 9A, Juddegaass.

R. C. Luxembourg B 65.391.

Les comptes annuels établis au 31 décembre 1998, enregistrés à Grevenmacher, le 14 décembre 2000, vol. 167, fol. 92, case 1, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 décembre 2000.

Pour la société *EDITIONS LAYOUT, S.à r.l.*

FIDUCIAIRE SOCOFISC S.A.

Signature

(74297/745/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 décembre 2000.

EDITIONS LAYOUT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8281 Kehlen, 9A, Juddegaass.

R. C. Luxembourg B 65.391.

Les comptes annuels établis au 31 décembre 1999, enregistrés à Grevenmacher, le 14 décembre 2000, vol. 167, fol. 91, case 12, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 décembre 2000.

Pour la société *EDITIONS LAYOUT, S.à r.l.*

FIDUCIAIRE SOCOFISC S.A.

Signature

(74298/745/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 décembre 2000.

ELECTRO-REINERT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1261 Luxembourg, 121, rue de Bonnevoie.

R. C. Luxembourg B 51.611.

Les comptes annuels établis au 31 décembre 1998, enregistrés à Grevenmacher, le 14 décembre 2000, vol. 167, fol. 92, case 8, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 décembre 2000.

Pour la société *ELECTRO REINERT, S.à r.l.*

FIDUCIAIRE SOCOFISC S.A.

Signature

(74301/745/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 décembre 2000.

ETABLISSEMENT ALTWIES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5521 Remich, 1, rue Dicks.

R. C. Luxembourg B 8.456.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 21 décembre 2000, vol. 547, fol. 62, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour l'*ETABLISSEMENT ALTWIES, S.à r.l.*

MONTBRUN FIDUCIAIRE, S.à r.l.

Signature

(74304/534/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 décembre 2000.

ETRE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6131 Junglinster.
R. C. Luxembourg B 41.325.

Les comptes annuels au 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 18 décembre 2000, vol. 547, fol. 40, case 11, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 22 décembre 2000.

Signature.

(74305/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 décembre 2000.

ETS. OTHMAR GLODEN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5445 Schengen, 2-8, Waistrooss.
R. C. Luxembourg B 69.914.

Les comptes annuels établis au 31 décembre 1999, enregistrés à Grevenmacher, le 14 décembre 2000, vol. 167, fol. 91, case 11, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 décembre 2000.

Pour la société ETS. OTHMAR GLODEN S.A.

FIDUCIAIRE SOCOFISC S.A.

Signature

(74306/745/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 décembre 2000.

EUREXPORT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.
R. C. Luxembourg B 38.686.

Les comptes annuels au 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 22 décembre 2000, vol. 547, fol. 68, case 6, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour EUREXPORT S.A.

(74307/720/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 décembre 2000.

ITIPACK CORPORATION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 69.600.

L'an deux mille, le quatre décembre.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

Monsieur Marc Koeune, économiste, domicilié professionnellement à Luxembourg, 18, rue de l'Eau, agissant en tant que mandataire de la société anonyme ITIPACK CORPORATION S.A., ayant son siège social à Luxembourg,

en vertu d'une résolution du Conseil d'Administration prise en date du 6 octobre 2000 dont une copie certifiée conforme restera annexée au présent acte pour être enregistrée en même temps.

Lequel comparant a requis le notaire instrumentaire d'acter ses déclarations suivantes:

I.

La société ITIPACK CORPORATION S.A. fut constituée sous forme d'une société anonyme par acte du notaire Maître Georges d'Huart, notaire de résidence à Pétange, en date du 9 avril 1999, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 524 du 9 juillet 1999.

II.

Ladite société a actuellement un capital entièrement souscrit et intégralement libéré de quarante mille euros (EUR 40.000,-), divisé en quatre cents (400) actions d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune.

Le conseil d'administration est autorisé à augmenter le capital social à quatre cent mille euros (EUR 400.000,-).

L'article 3, alinéas 3 et 4 des statuts dispose:

«En conséquence, le conseil d'administration est autorisé à réaliser cette augmentation de capital, spécialement à émettre les actions nouvelles éventuelles en une ou plusieurs fois et par tranches, à fixer l'époque et le lieu de l'émission intégrale ou des émissions partielles éventuelles, à déterminer les conditions de souscription et de libération, à faire appel, le cas échéant, à de nouveaux actionnaires, enfin à arrêter toutes autres modalités d'exécution se révélant nécessaires ou utiles et même non spécialement prévues en la présente résolution, à faire constater en la forme requise les souscriptions des actions nouvelles, la libération et les augmentations effectives du capital et enfin, à mettre les statuts en concordance avec les modifications dérivant de l'augmentation de capital réalisée et dûment constatée, le tout con-

formément à la loi modifiée du 10 août 1915, notamment avec la condition que l'autorisation ci-dessus doit être renouvelée tous les cinq ans.

Sous respect des conditions ci-avant stipulées et par dérogation à l'article 10 ci-après, le conseil d'administration est autorisé à augmenter le capital social même par incorporation des réserves libres. Le conseil d'administration a l'autorisation de supprimer ou de limiter le droit de souscription préférentiel lors d'une augmentation de capital réalisée dans les limites du capital autorisé. Le capital autorisé et le capital souscrit peuvent être augmentés ou réduits par décision de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.»

III.

En exécution de la résolution du Conseil d'Administration précitée prise en date du 6 octobre 2000, les administrateurs de la Société ont obtenu et accepté la souscription de Monsieur Bruno Benetti, administrateur de société, demeurant à Via Deledda 8, I-36030 Villaverla (VI), Italie, pour trois mille deux cent trente (3.230) actions de la société d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune, avec une prime démission d'un montant total de trois millions six cent deux mille euros (EUR 3.602.000,-).

Ces nouvelles actions ont été entièrement souscrites et intégralement libérées avec la prime d'émission par un apport en nature de la pleine propriété de 1.615.000 parts représentant 95% du capital de la société ITIPACK S.r.l., société de droit italien, dont le siège social est établi à Via Capovilla 73/bis, I-36030 Villaverla (VI) Italie, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Vicenza sous le numéro VI116-9157, numéro fiscal 00631910247 et ayant un capital social d'un million sept cent mille euros (EUR 1.700.000,-), représenté par un million sept cent mille (1.700.000) parts d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune.

Conformément aux articles 26-1 et 32-1 (5) de la loi luxembourgeoise modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, un rapport sur l'apport en nature ci-dessus décrit a été dressé en date du 4 décembre 2000 par la FIDUCIAIRE EVERARD & KLEIN, Fiduciaire d'expertise comptable et de révision, établie à L-5969 Itzig, 47, rue de la Libération, lequel rapport restera annexé au présent acte pour être enregistré en même temps.

La valeur des actions est constatée par ledit rapport et les conclusions sont les suivantes:

Conclusion:

«Sur base des vérifications effectuées telles que décrites ci-dessus, nous sommes d'avis que l'apport projeté est décrit de façon claire et précise et que les modes d'évaluation retenus sont appropriés aux circonstances données et conduisent à une valeur au moins égale au nombre et à la valeur nominale des 3.230 actions nouvelles de EUR 100,- à émettre en contrepartie de l'apport avec une prime d'émission de EUR 3.602.000,-.»

IV.

A la suite de l'augmentation de capital qui précède, l'article 3, alinéa premier, des statuts aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 3. Alinéa premier.** Le capital social est fixé à trois cent soixante-trois mille euros (EUR 363.000,-), représenté par trois mille six cent trente (3.630) actions d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune.»

Evaluation

A toutes fins utiles le présent apport est estimé à cent cinquante-huit millions trois cent trente-quatre mille cent et huit (158.334.108,-) francs luxembourgeois.

Droit d'apport

L'apport en nature consistant dans 95% des actions du capital d'une société constituée dans l'Union Européenne, la Société se réfère à l'article 4-2 de la loi du 29 décembre 1971, qui prévoit une exemption du droit d'enregistrement.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, celui-ci a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: M. Koeune, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 11 décembre 2000, vol. 127S, fol. 34, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 décembre 2000.

A.Schwachtgen.

(74395/230/78) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 décembre 2000.

ITIPACK CORPORATION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R. C. Luxembourg B 69.600.

Statuts coordonnés suivant l'acte n° 1526 du 4 décembre 2000, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 décembre 2000.

A. Schwachtgen.

(74396/230/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 décembre 2000.

EUROINVEST (CZECH 3), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: 500.000,- LUF.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 70.883.

Il résulte du procès-verbal d'une décision de l'associé unique du 21 décembre 2000:

- L'associé unique accepte la démission de M. James Bowman de sa fonction de gérant de la société.
- L'associé unique nomme M. Ian Baker, expert comptable, résidant à Surrey KT17 4JT, 14 Bunbury Way, Longdown Lane South, Epsom Town, Angleterre en remplacement du gérant sortant.

Pour avis conforme

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 27 décembre 2000, vol. 547, fol. 70, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(74310/805/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 décembre 2000.

FINIMODE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 34.767.

Le bilan de la société au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 18 décembre 2000, vol. 547, fol. 41, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 décembre 2000.

Pour la société

Un mandataire

Signatures

(74331/595/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 décembre 2000.

FINIMODE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 34.767.

Le bilan de la société au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 18 décembre 2000, vol. 547, fol. 41, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 décembre 2000.

Pour la société

Un mandataire

Signatures

(74332/595/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 décembre 2000.

FINIMODE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 34.767.

Le bilan de la société au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 18 décembre 2000, vol. 547, fol. 41, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 décembre 2000.

Pour la société

Un mandataire

Signatures

(74333/595/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 décembre 2000.

EUROINVEST (HUNGARY 2), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: 500.000,- LUF.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 70.928.

Il résulte du procès-verbal d'une décision de l'associé unique du 21 décembre 2000:

- L'associé unique accepte la démission de M. James Bowman de sa fonction de gérant de la société.
- L'associé unique nomme M. Ian Baker, expert comptable, résidant à Surrey KT17 4JT, 14 Bunbury Way, Longdown Lane South, Epsom Town, Angleterre en remplacement du gérant sortant.

Pour avis conforme

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 27 décembre 2000, vol. 547, fol. 70, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(74312/805/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 décembre 2000.

COMPACT INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 56.628.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 22 décembre 2000, vol. 547, fol. 68, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 décembre 2000.

COMPACT INTERNATIONAL HOLDING S.A.

Société Anonyme Holding

Signature / Signature

Un administrateur / Un administrateur

(74264/024/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 décembre 2000.

COMPACT INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 56.628.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire
tenue de manière extraordinaire le 8 décembre 2000*

Résolution

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide de les réélire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur la mise en liquidation de la société comme suit:

Conseil d'administration

MM. Germain Birgen, employé privé, demeurant à Luxembourg, président;

Patrick Ehrhardt, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur;

Mme Federica Bacci, employée privée, demeurant à Luxembourg, administrateur.

Commissaire aux comptes

MONTBRUN REVISION, S.à r.l., 11, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

Pour extrait conforme

COMPACT INTERNATIONAL HOLDING S.A.

Société Anonyme Holding

Signature / Signature

Un administrateur / Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 22 décembre 2000, vol. 547, fol. 68, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(74265/024/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 décembre 2000.

EUROINVEST (HUNGARY 3), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: 500.000,- LUF.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 70.929.

Il résulte du procès-verbal d'une décision de l'associé unique du 21 décembre 2000:

- L'associé unique accepte la démission de M. James Bowman de sa fonction de gérant de la société.
- L'associé unique nomme M. Ian Baker, expert comptable, résidant à Surrey KT17 4JT, 14 Bunbury Way, Longdown Lane South, Epsom Town, Angleterre en remplacement du gérant sortant.

Pour avis conforme

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 27 décembre 2000, vol. 547, fol. 70, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(74313/805/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 décembre 2000.

EUROINVEST (POLAND 1), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: 500.000,- LUF.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 70.930.

Il résulte du procès-verbal d'une décision de l'associé unique du 21 décembre 2000:

- L'associé unique accepte la démission de M. James Bowman de sa fonction de gérant de la société.
- L'associé unique nomme M. Ian Baker, expert comptable, résidant à Surrey KT17 4JT, 14 Bunbury Way, Longdown Lane South, Epsom Town, Angleterre en remplacement du gérant sortant.

Pour avis conforme

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 27 décembre 2000, vol. 547, fol. 70, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(74314/805/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 décembre 2000.

FLAGSTAFF S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 31, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 58.840.

EXTRAIT

En date du 14 mai 1999, M^e Joë Lemmer, avocat à la Cour, demeurant au 31, Grand-rue, L-2012 Luxembourg et la société FLAGSTAFF S.A., inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 58.840, dont le siège social est établi au 31, Grand-rue, L-1661 Luxembourg, ont conclu une convention de domiciliation pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 13 décembre 2000.

M^e J. Lemmer.

Enregistré à Luxembourg, le 14 décembre 2000, vol. 547, fol. 27, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(74337/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 décembre 2000.

EUROINVEST (POLAND 2), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: 500.000,- LUF.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 70.931.

Il résulte du procès-verbal d'une décision de l'associé unique du 21 décembre 2000:

- L'associé unique accepte la démission de M. James Bowman de sa fonction de gérant de la société.
- L'associé unique nomme M. Ian Baker, expert comptable, résidant à Surrey KT17 4JT, 14 Bunbury Way, Longdown Lane South, Epsom Town, Angleterre en remplacement du gérant sortant.

Pour avis conforme

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 27 décembre 2000, vol. 547, fol. 70, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(74315/805/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 décembre 2000.

EUROPEAN WINES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 68.709.

Le bilan de la société au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 18 décembre 2000, vol. 547, fol. 41, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 décembre 2000.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(74320/595/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 décembre 2000.

EURPART S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 38, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 22.877.

Les comptes annuels ainsi que l'affectation du résultat au 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 21 décembre 2000, vol. 547, fol. 63, case 4, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 décembre 2000.

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A.

Signature

(74321/657/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 décembre 2000.

FIDUCIAIRE MARCEL BARTHELS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4151 Esch-sur-Alzette, 3-7, rue Ernie Reitz.
R. C. Luxembourg B 34.239.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 21 décembre 2000, vol. 318, fol. 54, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 21 décembre 2000.

Signature.

(74327/569/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 décembre 2000.

EXCOTOUR, SOCIETE POUR L'EXPANSION ET LE FINANCEMENT DU TOURISME, Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 11.101.

Le bilan de la société au 31 mai 2000, enregistré à Luxembourg, le 27 décembre 2000, vol. 547, fol. 70, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 décembre 2000.

Pour extrait conforme

Signature

Un mandataire

(74324/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 décembre 2000.

FB CHAUSSURES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2501 Luxembourg, 25, route de Strasbourg.
R. C. Luxembourg B 46.801.

Les comptes annuels établis au 31 décembre 1999, enregistrés à Grevenmacher, le 14 décembre 2000, vol. 167, fol. 91, case 10, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 décembre 2000.

Pour la société FB CHAUSSURES, S.à r.l.

FIDUCIAIRE SOCOFISC S.A.

Signature

(74325/745/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 décembre 2000.

ICARE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 54.948.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 22 décembre 2000, vol. 547, fol. 69, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 décembre 2000.

Pour ICARE S.A., Société Anonyme Holding

CREGELUX

Crédit Général du Luxembourg S.A.

Signature / Signature

(74376/029/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 décembre 2000.

ICARE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 54.948.

L'Assemblée générale ordinaire du 15 juin 2000 a ratifié la décision du Conseil d'administration de nommer aux fonctions d'administrateur Madame Isabelle Wieme en remplacement de Monsieur Benoît Duvieusart et Monsieur Jean Meyer en remplacement de Monsieur Charles Muller.

Luxembourg, le 20 octobre 2000.

Pour ICARE S.A.

CREGELUX

Crédit Général du Luxembourg S.A.

Signature / Signature

Enregistré à Luxembourg, le 22 décembre 2000, vol. 547, fol. 69, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(74377/029/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 décembre 2000.

FILM LIGHT(N)ING EXPRESS A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 45.844.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 21 décembre 2000, vol. 548, fol. 64, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour FILM LIGHT(N)ING EXPRESS A.G.

MONTBRUN FIDUCIAIRE, S.à r.l.

Signature

(74328/534/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 décembre 2000.

FINAPAR HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 27.564.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue le 28 juin 2000 à Luxembourg

L'Assemblée décide d'accepter la démission de Monsieur Edmond Ries de son poste d'Administrateur et lui accorde pleine et entière décharge pour l'exécution de son mandat.

L'Assemblée décide de nommer en remplacement au poste d'Administrateur Monsieur Etienne Gillet, comptable, 3B, boulevard du Prince Henri, Luxembourg.

Son mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Statutaire à tenir en 2005.

Pour copie conforme

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 20 décembre 2000, vol. 547, fol. 55, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(74329/531/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 décembre 2000.

FINTRALUX S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 34.092.

Le bilan au 31 mai 1998, enregistré à Luxembourg, le 27 décembre 2000, vol. 547, fol. 72, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 décembre 2000.

Pour FINTRALUX S.A., société anonyme holding

CREGELUX

Crédit Général du Luxembourg S.A.

Signature

(74334/029/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 décembre 2000.

FINTRALUX S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 34.092.

L'Assemblée générale ordinaire du 21 septembre 1998 a ratifié la décision du Conseil d'administration de nommer aux fonctions d'administrateur Monsieur Vincenzo Arnó en remplacement de Monsieur Gérard Birchen.

Luxembourg, le 16 novembre 2000.

Pour FINTRALUX S.A.

CREGELUX

Crédit Général du Luxembourg S.A.

Signature / Signature

Enregistré à Luxembourg, le 27 décembre 2000, vol. 547, fol. 72, case 5. – Reçu 5 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(74335/029/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 décembre 2000.

FINEUROINVEST, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 400, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 39.858.

Suite à la résolution circulaire du 28 novembre 2000 les associés de FINEUROINVEST, S.à r.l. on décidé de transférer le siège social de la société du 16, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg au 400, route d'Esch, L-1471 Luxembourg.

G. Becquer

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 20 décembre 2000, vol. 547, fol. 55, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(74330/581/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 décembre 2000.

FIRST DESIGN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital souscrit: ITL 35.788.000.000,-.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 400, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 71.245.

En date du 15 novembre 2000, les associés de la société ont décidé de transférer le siège social du 18, rue Dicks, L-1417 Luxembourg au 400, route d'Esch, L-1471 Luxembourg avec effet immédiat.

Enregistré à Luxembourg, le 20 décembre 2000, vol. 547, fol. 55, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(74336/581/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 décembre 2000.

AA COAL No. 1 HOLDINGS, Société Anonyme Holding.

Registered office: L-2763 Luxembourg, 9, rue Ste Zithe.
R.C. Luxembourg B 77.337

DISSOLUTION

In the year two thousand, on the fourteenth of December.

Before Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

ANGLO AMERICAN LUXEMBOURG, a company with registered office at 9, rue Ste Zithe, L-2763 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,

Here represented by Mr. David A. L. Bennett, Chartered Secretary, with professional address at 9, rue Ste Zithe, L-2763 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,

by virtue of a proxy under private seal given in Luxembourg, on December 13, 2000.

Such proxy after signature ne varietur by the mandatory and the undersigned notary, shall remain to the present deed to be filed at the same time.

Such appearing party, through its mandatory, required the undersigned notary to the state that:

- The company AA COAL No. 1 HOLDINGS R.C. B Number 77 337, hereafter called «the Company», was incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary, dated August 2, 2000, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

The Articles of Incorporation have been amended by two deeds of the undersigned notary, dated October 27, 2000, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

- The corporate capital is presently set at one hundred eighteen million three hundred seventy-six thousand eight hundred and fifty-eight US Dollars (USD 118,376,858.00), divided into fifty-nine million one hundred eighty-eight thousand four hundred and twenty-nine (59,188,429) repurchaseable shares having a par value of two US Dollars (USD 2.00) each, entirely subscribed and fully paid-in.

- The appearing party has successively become the owner of all the shares of the Company.

- The appearing party as sole shareholder and final economic beneficiary of the operation resolves to dissolve the Company with immediate effect.

- The appearing party declares that it has full knowledge of the Articles of Incorporation of the Company and that it is fully aware of the financial situation of the Company.

- The appearing party, as liquidator of the Company, declares that the activity of the Company has ceased, that the known liabilities of the said Company have been paid or fully provided for, that the sole shareholder is vested with all the assets and hereby expressly declares that it will take over and assume liability for any known but unpaid and for any as yet unknown liabilities of the Company before any payment to itself; consequently the liquidation of the Company is deemed to have been carried out and completed.

- The sole shareholder hereby grants full discharge to the Directors and the Commissaire for their mandates up to this date.

- The books and records of the dissolved of the Company shall be kept for five years at 9, rue Ste Zithe, L-2763 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Thereafter, the mandatory of the appearing party produced to the notary the share register with the relevant transfers of shares which has been immediately cancelled.

Upon these facts the notary stated that the company AA COAL No. 1 HOLDINGS was dissolved.

In faith of which We, the undersigned notary, set our hand and seal in Luxembourg-City, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing party and in case of divergences between the English and French texts, the English version will prevail.

The document having been read and translated to the mandatory of the appearing party, said mandatory signed with Us the notary, the present original deed.

Traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille, le quatorze décembre.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

ANGLO AMERICAN LUXEMBOURG, une société avec siège social au 9, rue Ste Zithe, L-2763 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

ici représentée par Monsieur David A. L. Bennett, Chartered Secretary, avec adresse professionnelle au 9, rue Ste Zithe, L-2763 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Luxembourg, le 13 décembre 2000.

Laquelle procuration, après avoir été signée par le mandataire et le notaire instrumentaire restera annexée au présent acte pour être enregistrée en même temps.

Laquelle comparante a, par son mandataire, prié le notaire d'acter que:

- La société anonyme AA COAL No. 1 HOLDINGS, R.C. B numéro 77.337, dénommée ci-après «la Société», fut constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire, en date du 2 août 2000, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Les statuts ont été modifiés suivant deux actes reçus par le notaire instrumentaire en date du 27 octobre 2000, non encore publiés au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

- La Société a actuellement un capital social de cent dix-huit millions trois cent soixante-seize mille huit cent cinquante-huit dollars US (USD 118.376.858,-) divisé en cinquante-neuf millions cent quatre-vingt-huit mille quatre cent vingt-neuf (59.188.429) actions rachetables d'une valeur nominale de deux dollars US (USD 2,-) chacune, entièrement souscrites et intégralement libérées.

- La comparante s'est rendue successivement propriétaire de la totalité des actions de la Société.
- Par la présente, la comparante en tant qu'actionnaire unique et bénéficiaire économique final de l'opération prononce la dissolution de la Société avec effet immédiat.
- La comparante déclare qu'elle a pleine connaissance des statuts de la Société et qu'elle connaît parfaitement la situation financière de la Société.
- La comparante en sa qualité de liquidateur de la Société déclare que l'activité de la Société a cessé, que le passif connu de ladite Société a été payé ou provisionné, que l'actionnaire unique est investi de tout l'actif et qu'il s'engage expressément à prendre à sa charge tout passif pouvant éventuellement encore exister à charge de la Société et impayé ou inconnu à ce jour avant tout paiement à sa personne; partant, la liquidation de la Société est à considérer comme faite et clôturée.
- L'actionnaire unique donne décharge pleine et entière aux administrateurs et au commissaire pour leurs mandats jusqu'à ce jour.

- Les documents et pièces relatifs à la Société dissoute resteront conservés durant cinq ans au 9, rue Ste Zithe, L-2763 Luxembourg.

Sur ce, le mandataire de la comparante a présenté au notaire le registre des actionnaires avec les transferts afférents, lequel a été immédiatement annulé.

Sur base de ces faits le notaire a constaté la dissolution de la société AA COAL No. 1 HOLDINGS.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais constate par les présentes qu'à la requête de la comparante, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la requête de la même comparante et en cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, celui-ci a signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: D.A.L Bennett, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 19 décembre 2000, vol. 7CS, fol. 38, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 décembre 2000.

A. Schwachtgen.

(74170/230/100) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 décembre 2000.

FRANS MAAS LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4562 Differdange, Zone Industrielle Haneboesch.

R. C. Luxembourg B 49.622.

Acte constitutif publié à la page 6390 du Mémorial C n° 134 du 25 mars 1995.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 22 décembre 2000, vol. 547, fol. 65, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(74338/581/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 décembre 2000.

FREELANCE INTERNATIONAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

R. C. Luxembourg B 49.971.

Il résulte d'une lettre recommandée datée du 21 décembre 2000, que le siège social a été dénoncé avec effet au 21 décembre 2000.

Pour réquisition

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 21 décembre 2000, vol. 547, fol. 60, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(74339/320/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 décembre 2000.

BENESEC S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 14.868.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 27 décembre 2000, vol. 547, fol. 73, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour le Conseil d'Administration

Signature

(74227/535/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 décembre 2000.

BENESEC S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 14.868.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 19 décembre 2000 que suite à l'échéance du mandat des organes sociaux, l'assemblée a décidé de nommer:

Administrateurs

- Monsieur Jean Pirrotte, directeur d'assurances e.r., avec adresse professionnelle à L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont
- Monsieur Mathis Hengel, docteur en droit, avec adresse professionnelle à L-2227 Luxembourg, 12, avenue de la Porte-Neuve
- Monsieur Pierre Schmit, licencié en sciences économiques, avec adresse professionnelle à L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

Commissaire aux comptes

- Monsieur Lou Huby, administrateur directeur de société, avec adresse professionnelle à L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont, avec la mission de statuer déjà sur les comptes annuels 1998 et 1999.

Le mandat des organes nouvellement élus expirera à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'an 2006.

Luxembourg, le 19 décembre 2000.

Pour extrait conforme

Pour le Conseil d'Administration

J. Pirrotte / M. Hengel

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 27 décembre 2000, vol. 547, fol. 73, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(74228/535/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 décembre 2000.

GAMICO INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 51.319.

—
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 22 décembre 2000, vol. 547, fol. 68, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 décembre 2000.

GAMICO INTERNATIONAL S.A.

Société Anonyme Holding

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE

Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

(74343/024/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 décembre 2000.

GAMICO INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 51.319.

—
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue le 5 juin 2000

Résolutions

L'assemblée ratifie la cooptation de M. Simone Strocchi comme administrateur avec effet au 24 mars 2000 en remplacement de M. Gustave Stoffel, démissionnaire.

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide de les réélire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2000.

Conseil d'administration

Mme Gabriella Lucchini, directrice de société, demeurant à Brescia (Italie), président et administrateur-délégué;

MM. Michele Bajetti, directeur de société, demeurant à Brescia (Italie), administrateur;

Simone Strocchi, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur.

Commissaire aux comptes

MONTBRUN REVISION, S.à r.l., 11, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

GAMICO INTERNATIONAL S.A.

Société Anonyme Holding

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE

Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 22 décembre 2000, vol. 547, fol. 68, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(74344/024/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 décembre 2000.

**IDEX GROUP LUXEMBOURG, INDUSTRIAL DEVELOPMENT & EXCHANGE GROUP
LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 15, rue J. B. Fresez.

R. C. Luxembourg B 58.002.

—
*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire
qui s'est tenue le 1^{er} décembre 2000 à Luxembourg*

L'Assemblée prend connaissance de la lettre de démission de Monsieur Marc Lamesch en tant que commissaire de la société et nomme en remplacement au poste de commissaire aux comptes la société FIDUPARTNER A.G., 124, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg.

Son mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire à tenir en 2004.

Pour copie conforme

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 20 décembre 2000, vol. 547, fol. 55, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(74384/531/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 décembre 2000.

GARAGE SCHAACK, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4562 Differdange, Zone Industrielle Haneboesch.

R. C. Luxembourg B 32.542.

—
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 13 décembre 2000, vol. 547, fol. 23, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le gérant

Signature / Signature

(74345/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 décembre 2000.

GAX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1750 Luxembourg, 90, avenue Victor Hugo.

R. C. Luxembourg B 44.901.

—
M. Paul Lux, ingénieur commercial, demeurant à Strassen, 20, rue de la Solidarité, a donné la démission comme commissaire aux comptes de la société.

Pour copie conforme

P. Lux

Enregistré à Luxembourg, le 27 décembre 2000, vol. 547, fol. 71, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(74346/698/) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 décembre 2000.

HUTCHISON 3G AUSTRIA INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital souscrit: EUR 12.500,-.

Siège social: L-1728 Luxembourg, 7, rue du Marché aux Herbes.
R. C. Luxembourg B 77.375.

Les gérants de la société ont décidé en date du 4 décembre 2000 de transférer le siège social du 400, route d'Esch, L-1471 Luxembourg au 7, rue du Marché aux Herbes, L-1728 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 décembre 2000.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 20 décembre 2000, vol. 547, fol. 55, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(74364/581/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 décembre 2000.

IMMOBERT S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 58.460.

Suite à l'Assemblée Générale Extraordinaire du 27 décembre 2000, les résolutions suivantes ont été prises:

Première résolution

Révocation de l'administrateur Boulanger Brigitte demeurant Baraque de Fraiture 10 à B-6690 Vielsalm.

Deuxième résolution

Acceptation de la démission des autres administrateurs.

Troisième résolution

Nomination de trois nouveaux administrateurs, soit:

Heyse Luc, demeurant 38, route d'Arlon, L-8410 Steinfort

Reicherts Jean, demeurant 2A, place de Paris à Luxembourg

Maître Carinne Bicard, Avocate au Barreau de Luxembourg.

Fait et passé à Luxembourg, le 27 décembre 2000.

Signature

Le rapporteur

Enregistré à Luxembourg, le 27 décembre 2000, vol. 547, fol. 74, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(74380/000/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 décembre 2000.

HUTCHISON 3G DENMARK INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital souscrit: EUR 12.500,-.

Siège social: L-1728 Luxembourg, 7, rue du Marché aux Herbes.
R. C. Luxembourg B 77.577.

Les gérants de la société ont décidé en date du 4 décembre 2000 de transférer le siège social du 400, route d'Esch, L-1471 Luxembourg au 7, rue du Marché aux Herbes, L-1728 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 décembre 2000.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 20 décembre 2000, vol. 547, fol. 55, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(74365/581/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 décembre 2000.

HUTCHISON 3G EUROPE INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital souscrit: EUR 12.500,-.

Siège social: L-1728 Luxembourg, 7, rue du Marché aux Herbes.
R. C. Luxembourg B 74.649.

Les gérants de la société ont décidé en date du 4 décembre 2000 de transférer le siège social du 400, route d'Esch, L-1471 Luxembourg au 7, rue du Marché aux Herbes, L-1728 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 décembre 2000.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 20 décembre 2000, vol. 547, fol. 55, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(74366/581/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 décembre 2000.

HUTCHISON 3G ITALY INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital souscrit: EUR 12.500,-.

Siège social: L-1728 Luxembourg, 7, rue du Marché aux Herbes.

R. C. Luxembourg B 77.457.

—

Les gérants de la société ont décidé en date du 4 décembre 2000 de transférer le siège social du 400, route d'Esch, L-1471 Luxembourg au 7, rue du Marché aux Herbes, L-1728 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 décembre 2000.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 20 décembre 2000, vol. 547, fol. 55, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(74367/581/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 décembre 2000.

KALLIO HOLDING S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 63.564.

—

Composition du Conseil d'Administration

- M. Siegfried Neumann, journaliste, demeurant à 7226 Helmsange, 45, rue du Chemin de Fer

- Mme Jacqueline Heynen, employée privée, demeurant à 8020 Strassen

- M. Paul Lux, ingénieur commercial, demeurant à Strassen, 20, rue de la Solidarité

donnent la démission comme administrateurs de la société.

Commissaire aux comptes

M. Michel Eber, ingénieur commercial, demeurant à Bièrges, 125, rue d'Angoussart (Belgique)

donne la démission comme commissaire aux comptes de la société.

Siège social

Le siège social est dénoncé avec effet immédiat

Pour copie conforme

P. Lux

Enregistré à Luxembourg, le 27 décembre 2000, vol. 547, fol. 71, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(74400/698/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 décembre 2000.

HUTCHISON 3G NETHERLANDS INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital souscrit: EUR 12.500,-.

Siège social: L-1728 Luxembourg, 7, rue du Marché aux Herbes.

R. C. Luxembourg B 75.894.

—

Les gérants de la société ont décidé en date du 4 décembre 2000 de transférer le siège social du 400, route d'Esch, L-1471 Luxembourg au 7, rue du Marché aux Herbes, L-1728 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 décembre 2000.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 20 décembre 2000, vol. 547, fol. 55, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(74368/581/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 décembre 2000.

HUTCHISON 3G POLAND INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital souscrit: EUR 12.500.

Siège social: L-1728 Luxembourg, 7, rue du Marché aux Herbes.

—

Les gérants de la société ont décidé en date du 4 décembre 2000 de transférer le siège social du 400, route d'Esch, L-1471 Luxembourg au 7, rue du Marché aux Herbes, L-1728 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 décembre 2000.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 20 décembre 2000, vol. 547, fol. 55, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(74369/581/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 décembre 2000.

HUTCHISON 3G SWEDEN INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital souscrit: EUR 12.500,-.

Siège social: L-1728 Luxembourg, 7, rue du Marché aux Herbes.
R. C. Luxembourg B 74.474.

Les gérants de la société ont décidé en date du 4 décembre 2000 de transférer le siège social du 400, route d'Esch, L-1471 Luxembourg au 7, rue du Marché aux Herbes, L-1728 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 décembre 2000.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 20 décembre 2000, vol. 547, fol. 55, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(74370/581/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 décembre 2000.

CASH INVEST, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 76, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 29.196.

Le conseil d'administration se compose désormais comme suit:

Président:

Monsieur Philippe Soumoy, TRACTEBEL S.A., Bruxelles

- Administrateurs:

Monsieur Hervé Noël, TRACTEBEL S.A., Bruxelles

Monsieur Christian Vanden Bremt, TRACTEBEL S.A., Bruxelles

Monsieur Jean-Luc Gavray, FORTIS BANQUE, Luxembourg

Madame Anja Mackelberg, TRACTEBEL CASH MANAGEMENT SERVICES, Luxembourg

Monsieur Patrick Verlee, TRACTEBEL CASH MANAGEMENT SERVICES, Luxembourg.

Luxembourg, le 15 décembre 2000.

Pour CASH INVEST, SICAV

BANQUE GENERALE DU LUXEMBOURG S.A.

S. Heirendt-Faramelli / A. Laube

Enregistré à Luxembourg, le 27 décembre 2000, vol. 547, fol. 75, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(74645/004/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 décembre 2000.

HUTCHISON 3G SWITZERLAND INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital souscrit: EUR 12.500,-.

Siège social: L-1728 Luxembourg, 7, rue du Marché aux Herbes.

Les gérants de la société ont décidé en date du 4 décembre 2000 de transférer le siège social du 400, route d'Esch, L-1471 Luxembourg au 7, rue du Marché aux Herbes, L-1728 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 décembre 2000.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 20 décembre 2000, vol. 547, fol. 55, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(74371/581/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 décembre 2000.

HUTCHISON 3G UK INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital souscrit: EUR 12.500,-.

Siège social: L-1728 Luxembourg, 7, rue du Marché aux Herbes.

R. C. Luxembourg B 74.650.

Les gérants de la société ont décidé en date du 4 décembre 2000 de transférer le siège social du 400, route d'Esch, L-1471 Luxembourg au 7, rue du Marché aux Herbes, L-1728 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 décembre 2000.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 20 décembre 2000, vol. 547, fol. 55, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(74372/581/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 décembre 2000.

ICARA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5517 Remich, 53, rue de la Cité.

R. C. Luxembourg B 13.834.

—
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 27 décembre 2000, vol. 547, fol. 74, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 décembre 2000.

Signature.

(74375/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 décembre 2000.

BANK OF BOSTON S.A. (en liquidation), Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 14A, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 10.217.

—
DISSOLUTION

Extrait

- La liquidation de la société BANK OF BOSTON S.A., a été clôturée le 21 décembre 2000, la mise en liquidation ayant été décidée par acte du Notaire André Schwachtgen en date du 8 novembre 1996,

- les livres et documents sociaux de la société seront conservés pendant cinq ans à l'adresse suivante: LAB, Zone Industrielle L-5366 Munsbach.

Il résulte du rapport du liquidateur du 16 octobre 2000 que

- en date du 16 octobre 2000, BANK OF BOSTON S.A. avait quatre clients résiduels que le liquidateur n'est pas parvenu à contacter pendant la période de liquidation

- les avoirs en espèces dûs à ces clients ont été transférés à la Caisse des Dépôts et Consignations de Luxembourg

- les parts dans des fonds d'investissements détenues pour le compte des clients ont été déposés auprès de l'actionnaire majoritaire de BANK OF BOSTON S.A., BankBoston à Boston.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 22 décembre 2000, vol. 547, fol. 65, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(74218/581/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 décembre 2000.

IMAGRO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Boevange-sur-Attert.

R. C. Luxembourg B 10.334.

—
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 20 décembre 2000, vol. 547, fol. 51, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 décembre 2000.

Pour ordre

FIDUCIAIRE ALBERT SCHILTZ S.C.

Signature

(74378/549/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 décembre 2000.

IMFIN LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 3, place Dargent.

R. C. Luxembourg B 62.876.

—
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 27 décembre 2000, vol. 547, fol. 70, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 décembre 2000.

(74379/696/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 décembre 2000.

MOORINGS N° 4 S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-1273 Luxembourg, 11, rue de Bitbourg.

—
STATUTS

L'an deux mille, le trente novembre.

Par-devant Maître Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Hesperange.

Ont comparu:

1. Monsieur Ernst Weeland, administrateur de sociétés, demeurant à Can Girasol, Camin de Sorria, 63, 07010 Establimens, Palma de Mallorca,

2. Madame Catherina Borenbergs, administrateur de sociétés, demeurant à Can Girasol, Camin de Sorria, 63, 07010 Establimens, Palma de Mallorca,

les deux ici représentés par Monsieur Luc Sunnen, expert-comptable, demeurant à L-1326 Luxembourg, 23, rue Auguste Charles,

en vertu de deux procurations sous seing privé données le 10 novembre 2000.

Lesquelles procurations resteront, après avoir été signées ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, annexées aux présentes pour être formalisées avec elles.

Lesquels comparants, représentés comme dit ci-avant, ont requis le notaire instrumentant de dresser l'acte constitutif d'une société anonyme qu'ils déclarent constituer entre eux et dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

Titre I^{er}: Dénomination, Siège social, Objet, Durée

Art. 1^{er}. Entre les parties ci-avant désignées et toutes celles qui deviendraient par la suite propriétaires des actions ci-après créées, il est formé une société anonyme de droit luxembourgeois, régie par les présents statuts et la législation luxembourgeoise afférente.

Art. 2. La société prend la dénomination de MOORINGS N° 4 S.A.

La société est constituée pour une durée indéterminée, et le siège social est établi à Luxembourg.

Il pourra être transféré dans tout autre lieu de la commune par simple décision du conseil d'administration.

Lorsque des événements d'ordre politique ou économique, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège social avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Une telle décision n'aura aucun effet sur la nationalité de la société. La déclaration de transfert du siège se fera par l'organe de la société qui se trouvera le mieux placé à cet effet dans les circonstances données.

Art. 3. La société pourra accomplir toutes opérations commerciales, industrielles ou financières, ainsi que tous transferts de biens immobiliers ou mobiliers.

La société a en outre pour objet toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets, accorder aux sociétés auxquelles elle s'intéresse tous concours, prêts, avances ou garanties.

Titre II: Capital, Actions

Art. 4. Le capital social est fixé à trente et un mille euros (31.000,- EUR) représenté par trois cent dix (310) actions d'une valeur nominale de cent euros (100,- EUR) chacune.

Art. 5. Les actions de la société sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire.

Les actions de la société peuvent être créées au choix du propriétaire en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs titres d'actions.

Il est tenu au siège social un registre des actions nominatives, dont tout actionnaire peut prendre connaissance, et qui contiendra les indications prévues à l'article 39 de la loi sur les sociétés commerciales.

La propriété des actions nominatives s'établit par une inscription sur ledit registre.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions, sous les conditions prévues par la loi.

Art. 6. La société ne reconnaît qu'un propriétaire par action. S'il y a plusieurs propriétaires par action, la société aura le droit de suspendre l'exercice de tous droits y attachés jusqu'à ce qu'une seule personne ait été désignée comme propriétaire à l'égard de la société.

Art. 7. Les actions de la société sont librement cessibles entre actionnaires. Cependant si un actionnaire désire céder tout ou partie de ses actions à un tiers, il doit les offrir préférentiellement aux autres actionnaires, par lettre recommandée, proportionnellement à leur participation dans le capital de la société. Le prix de cession, basé sur la valeur vénale des actions et par application de la méthode d'évaluation dite «Stuttgarter Verfahren», sera fixé par un expert désigné par le ou les actionnaires qui entendent céder les actions et le ou les actionnaires qui entendent acquérir les actions. Au cas où les actionnaires ci-dessus désignés ne s'entendent pas pour nommer un expert, celui-ci sera désigné par le Président du Tribunal de commerce de Luxembourg.

Les actionnaires qui n'auront pas répondu dans un délai d'un mois par lettre recommandée à l'offre décrite ci-dessus sont considérés comme ayant abandonné leur droit de préférence.

Titre III: Administration

Art. 8. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder six années, par l'assemblée générale des actionnaires, et toujours révocables par elle.

Le nombre des administrateurs ainsi que leur rémunération et la durée de leur mandat sont fixés par l'assemblée générale de la société.

Le conseil d'administration se réunit aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige. Il doit être convoqué chaque fois que deux administrateurs le demandent.

Le conseil d'administration a les pouvoirs les plus étendus pour accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social, à l'exception de ceux que la loi ou les statuts réservent à l'assemblée générale. Le conseil d'administration ne peut délibérer et statuer valablement que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, fax, télégramme ou télex, étant admis. Ses décisions sont prises à la majorité des voix.

Art. 9. Le conseil d'administration peut déléguer ses pouvoirs à un ou deux administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents. La société se trouve engagée par la signature collective de deux administrateurs ou par la signature individuelle du ou des administrateurs-délégués.

Il peut aussi confier la direction de l'ensemble ou de telle partie ou branche spéciale des affaires sociales à un ou plusieurs directeurs, et donner des pouvoirs spéciaux pour des affaires déterminées à un ou plusieurs fondés de pouvoir, choisis en ou hors de son sein, actionnaires ou non.

Art. 10. Suivant les dispositions prévues par l'article 72-2 de la loi du 24 avril 1983 portant modification de la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, le conseil d'administration peut procéder à des versements d'acomptes sur dividendes.

Art. 11. Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, sont suivies au nom de la société par le conseil d'administration, poursuites et diligences de son président ou d'un administrateur délégué à ces fins.

Titre IV: Surveillance

Art. 12. La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires.

Titre V: Assemblée générale

Art. 13. L'assemblée des actionnaires de la société régulièrement constituée représente tous les actionnaires de la société. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société. Elle décide de l'affectation ou de la distribution du bénéfice net. Tout actionnaire a le droit de prendre part aux délibérations de l'assemblée, en personne ou par un mandataire, actionnaire ou non. Chaque action représentative du capital social donne droit à une voix.

Art. 14. L'assemblée générale annuelle se réunit dans la commune du siège social, à l'endroit indiqué dans les convocations, le premier vendredi du mois d'avril à 11.00 heures et pour la première fois en 2002.

Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée générale a lieu le premier jour ouvrable suivant.

Titre VI: Année sociale, Répartition des bénéfices

Art. 15. L'année sociale commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre.

Exceptionnellement, le premier exercice social comprendra tout le temps à courir de la constitution de la société jusqu'au 31 décembre 2001.

Art. 16. L'excédent favorable du bilan, déduction faite des charges sociales et des amortissements, forme le bénéfice net de la société. Sur ce bénéfice, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint le dixième du capital social, mais devra toutefois être repris jusqu'à entière reconstitution, si à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve a été entamé.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale.

Titre VII: Dissolution, Liquidation

Art. 17. La société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'assemblée générale qui détermine leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Titre VIII: Dispositions générales

Art. 18. Pour tous les points non spécifiés dans les présents statuts, les parties se réfèrent et se soumettent aux dispositions de la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et de ses lois modificatives. Le notaire instrumentant a constaté que les conditions exigées par l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ont été accomplies.

Souscription

Les statuts de la société ayant été ainsi arrêtés, les comparants déclarent souscrire le capital comme suit:

1. Monsieur Ernst Weeland, prénommé, une action	1
2. Madame Catherina Borenbergs, prénommée, trois cent neuf actions	309
Total: trois cent dix actions.	310

Les actions ont été libérées en espèces à concurrence de 100%, de sorte que la somme de trente et un mille euros (31.000,- EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

Constatation

Le notaire instrumentant a constaté que les conditions exigées par l'article 26 nouveau de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ont été accomplies.

Evaluation des frais

Pour les besoins de l'enregistrement, le capital social est évalué à un million deux cent cinquante mille cinq cent trente-sept francs luxembourgeois (1.250.537,- LUF).

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, à environ cinquante mille francs luxembourgeois (50.000,- LUF).

Assemblée générale extraordinaire

Les comparants préqualifiés, représentant la totalité du capital souscrit et se considérant comme dûment convoqués, se sont ensuite constitués en assemblée générale extraordinaire.

Après avoir constaté que la présente assemblée est régulièrement constituée, ils ont pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

1. Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un.
2. Sont nommés administrateurs:
 - a) ARD-CHOILE BV, ayant son siège social au 21, Nieuwe Uitleg, NL-2514 BR'Sgravenhage,
 - b) Monsieur Luc Sunnen, prénommé,
 - c) ITPS (LUXEMBOURG), ayant son siège social au 11, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg-Hamm.
3. Est appelé aux fonctions de commissaire aux comptes: DMS & ASSOCIÉS, S.à r.l., ayant son siège social à L-1273 Luxembourg-Hamm, 11, rue de Bitbourg.
4. Le mandat des administrateurs et du commissaire ainsi nommés prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statutaire de l'année 2006.
5. Le siège social de la société est fixé à L-1273 Luxembourg-Hamm, 11, rue de Bitbourg.
Dont acte, fait et passé à Hesperange, date qu'en tête des présentes.
Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, celui-ci a signé avec le notaire le présent acte.
Signé: L. Sunnen, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 4 décembre 2000, vol. 127S, fol. 27, case 8. – Reçu 12.505 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le 18 décembre 2000.

G. Lecuit.

(74152/220/156) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 décembre 2000.

IMMO CONSULT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 7-11, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 67.135.

Transfert du siège social

La société IMMO CONSULT, S.à r.l. décide de transférer son siège social situé 26, rue Michel Rodange, L-2430 Luxembourg au 7-11, route d'Esch, L-1470 Luxembourg.

Fait à Luxembourg, le 20 décembre 2000.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 27 décembre 2000, vol. 547, fol. 76, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(74381/732/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 décembre 2000.

IMPRIMERIE MANTERNACH, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 24.531.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 22 décembre 2000, vol. 547, fol. 68, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 décembre 2000.

Signature.

(74382/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 décembre 2000.

IMPRIMERIE WORRE-MERTENS LES SUCCESEURS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 60.776.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 22 décembre 2000, vol. 547, fol. 68, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 décembre 2000.

Signature.

(74383/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 décembre 2000.

DISCOUNT SHOPPING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6793 Grevenmacher, 77, route de Trèves.
R. C. Luxembourg B 60.871.

Les comptes annuels établis au 31 décembre 1998, enregistrés à Grevenmacher, le 14 décembre 2000, vol. 167, fol. 93, case 4, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 décembre 2000.

Pour la société DISCOUNT SHOPPING S.A.

FIDUCIAIRE SOCOFISC S.A.

Signature

(74288/745/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 décembre 2000.

DISCOUNT SHOPPING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6793 Grevenmacher, 77, route de Trèves.
R. C. Luxembourg B 60.871.

Les comptes annuels établis au 31 décembre 1999, enregistrés à Grevenmacher, le 14 décembre 2000, vol. 167, fol. 92, case 4, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 décembre 2000.

Pour la société DISCOUNT SHOPPING S.A.

FIDUCIAIRE SOCOFISC S.A.

Signature

(74289/745/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 décembre 2000.

INNOVATIVE PRODUCT DEVELOPMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6868 Wecker, 18, rue Duchscher.
R. C. Luxembourg B 69.471.

Les comptes annuels établis au 31 décembre 1999, enregistrés à Grevenmacher, le 14 décembre 2000, vol. 167, fol. 91, case 5, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 décembre 2000.

Pour la société INNOVATIVE PRODUCT DEVELOPMENT S.A.

FIDUCIAIRE SOCOFISC S.A.

Signature

(74385/745/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 décembre 2000.

INTELS INTERNATIONAL NETWORK S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 51.951.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 18 décembre 2000, vol. 547, fol. 41, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 décembre 2000.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(74386/595/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 décembre 2000.

INTELS INTERNATIONAL NETWORK S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 51.951.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 15 décembre 2000

- Les rapports du Conseil d'Administration et du commissaire sont approuvés.
- L'Assemblée donne décharge aux administrateurs et au commissaire pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 1998.

- L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateur de Monsieur Valeri Guerman, demeurant 27, s 1AG u/Porovka à RUS-103062 Moscou et de Monsieur Slobodan Petosevic, demeurant 27, Topaaslaan à B-3090 Overijse. Ces mandats se termineront lors de l'Assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 1999.

L'Assemblée ratifie la cooptation au poste d'administrateur de Monsieur Andrej Sadovski, demeurant à 27, s 1AG u/Porovka à RUS-103062 Moscou. Son mandat se terminera lors de l'Assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 1999.

L'Assemblée accepte la démission de BBL TRUST SERVICES LUXEMBOURG, ayant son siège social au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg de son poste de commissaire aux comptes.

L'Assemblée nomme en remplacement du commissaire aux comptes démissionnaire Monsieur Lex Benoy, réviseur d'entreprises, demeurant 13, rue Bertholet à L-1233 Luxembourg. Son mandat se terminera lors de l'Assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 1999.

- Conformément à l'article 100 de la Loi du 10 août 1915, l'Assemblée statue sur la question de la dissolution éventuelle de la société et décide de poursuivre les activités de celle-ci.

- L'Assemblée autorise le Conseil d'Administration à convertir en Euro, avec une date de prise d'effet à déterminer par ledit Conseil, le capital social actuellement exprimé en LUF, et ce pendant la période transitoire allant du 1^{er} janvier 1999 au 31 décembre 2001.

- L'Assemblée autorise le Conseil d'Administration, avec une date de prise d'effet à déterminer par ledit Conseil, à augmenter le capital souscrit et éventuellement le capital autorisé dans les limites et selon les modalités prévues par la loi relative à la conversion, par les sociétés commerciales, de leur capital en Euro, et ce pendant la période transitoire allant du 1^{er} janvier 1999 au 31 décembre 2001.

- L'Assemblée autorise le Conseil d'Administration, avec une date de prise d'effet à déterminer par ledit Conseil, à adapter ou à supprimer la mention de la valeur nominale des actions si nécessaire, et ce pendant la période transitoire allant du 1^{er} janvier 1999 au 31 décembre 2001.

- L'Assemblée autorise le Conseil d'Administration, avec une date de prise d'effet à déterminer par ledit Conseil, à adapter l'article 3 des statuts, et ce pendant la période transitoire allant du 1^{er} janvier 1999 au 31 décembre 2001.

Luxembourg, le 15 décembre 2000.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 18 décembre 2000, vol. 547, fol. 41, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(74387/595/42) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 décembre 2000.

soft-carrier S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-5365 Munsbach, 2, Parc d'Activités Syrdall.
H. R. Luxemburg B 68.226.

Im Jahre zweitausend, am neunundzwanzigsten November.

Vor dem unterzeichneten Notar Reginald Neuman, mit Amtswohnsitz in Luxemburg.

Sind erschienen:

Die einzigen Aktionäre der Aktiengesellschaft soft-carrier S.A., mit Gesellschaftssitz in Munsbach, 2, Parc d'activités (Syrdall), eingetragen im Handelsregister Luxemburg unter Sektion B, Nummer 68.226, nämlich:

1.- Herr Thomas Veit, Diplombetriebswirt, wohnhaft in D-54311 Trierweiler, Koppbach 17, Inhaber von fünfzig Aktien	50
2.- Herr Michael Philippi, Diplombetriebswirt, wohnhaft in D-54296 Igel, Zum Hausenborn 6, Inhaber von fünfzig Aktien	50
Total: einhundert Aktien	100

von je eintausend (1.000,-) Deutsche Mark, welche das gesamte Gesellschaftskapital von einhunderttausend (100.000,-) Deutsche Mark bilden.

Welche Komparenten erklären genauestens über die zu fassenden Beschlüsse im Bilde zu sein und den instrumentierenden Notar ersuchen folgende einstimmig gefaßten Beschlüsse zu beurkunden:

Erster Beschluss

Die Aktionäre beschließen das derzeitige Gesellschaftskapital von einhunderttausend (100.000,-) Deutsche Mark zum amtlichen Umrechnungskurs von 1,- EUR=1,95583 DEM in Euro umzustellen, sodass das neue Kapital der Gesellschaft sich auf einundfünfzigtausendeinhundertneunundzwanzig Komma neunzehn Euro (51.129,19 EUR), eingeteilt in einhundert (100) Aktien, beläuft.

Der Nominalwert der Aktien wird vorläufig abgeschafft.

Zweiter Beschluss

Die Aktionäre beschließen das aus dem vorherigen Beschluß hervorgehende Gesellschaftskapital um einen Betrag von achthundertsiebzig Komma einundachtzig Euro (870,81 EUR), auf zweiundfünfzigtausend Euro (52.000,- EUR) zu erhöhen, ohne Ausgabe von neuen Aktien, durch Bareinzahlung von achthundertsiebzig Komma einundachtzig Euro (870,81 EUR) durch die Aktionäre im Verhältnis ihrer Beteiligungen am Gesellschaftskapital, wie dies dem amtierenden Notar nachgewiesen wurde, der es ausdrücklich bestätigt.

Der Nominalwert der Aktien wird auf fünfhundertzwanzig Euro (520,- EUR) festgesetzt.

Dritter Beschluss

Die Aktionäre beschließen das neue Gesellschaftskapital von zweiundfünfzigtausend Euro (52.000,- EUR), eingeteilt in einhundert (100) Aktien zu je fünfhundertzwanzig Euro (520,- EUR) in fünfhundertzwanzig (520) Aktien zu je einhundert Euro (100,- EUR) einzuteilen. Somit erhält jeder Aktionär fünf Komma zwei (5,2) neue Aktien für eine (1) bestehende Aktie.

Vierter beschluss

Die Aktionäre beschließen das derzeitige Gesellschaftskapital um einen Betrag von einhunderttausend Euro (100.000,- EUR), von zweiundfünfzigtausend Euro (52.000,- EUR) auf einhundertzweiundfünfzigtausend Euro (152.000,- EUR), zu erhöhen, durch Ausgabe zum Nominalwert von eintausend (1.000) neuen Aktien, mit einem Nominalwert von je einhundert Euro (100,- EUR), welche durch Sacheinlage zum Nennwert einzuzahlen sind, und welche die gleichen Rechte haben werden wie die bereits bestehenden Aktien.

Sodann haben die Aktionäre erklärt die eintausend (1.000) neuen Aktien im Verhältnis ihrer derzeitigen Beteiligungen am Kapital zu zeichnen, nämlich:

- Herr Thomas Veit, vorgeannt, fünfhundert (500) Aktien, und
- Herr Michael Philippi, vorgeannt, fünfhundert (500) Aktien.

Sacheinlage

Sämtliche eintausend (1.000) neuen Aktien wurden zum Nennwert, machend eine Gesamteinlage von einhunderttausend Euro (100.000,- EUR), wie folgt eingezahlt:

1) Herr Thomas Veit erbringt eine Sacheinlage von einem Geschäftsanteil von nominell fünfzigtausend Euro (50.000,- EUR) an der Gesellschaft mit beschränkter Haftung V & P EDV-ZUBEHÖR, G.m.b.H., mit Gesellschaftssitz in 54311 Trierweiler (Deutschland), eingetragen im Handelsregister des Amtsgerichts Trier unter Nummer HR B 4182;

2) Herr Michael Philippi erbringt eine Sacheinlage von einem Geschäftsanteil von nominell fünfzigtausend Euro (50.000,- EUR) an der Gesellschaft mit beschränkter Haftung V & P EDV-ZUBEHÖR, G.m.b.H., vorbezeichnet.

Gewinnabzugsrechte, über deren Ausschüttung bisher nicht beschlossen worden ist, gehen auf die soft-carrier S.A. über. Die Stimmrechte gehen heute auf die soft-carrier S.A. über.

Die eingebrachten Geschäftsanteile sind frei übertragbar und nicht verpfändet so wie dies von den Herren Thomas Veit und Michael Philippi, vorbezeichnet, in ihrer Eigenschaft als Geschäftsführer von V & P EDV-ZUBEHÖR, G.m.b.H. bestätigt wird.

Die vorgeannten Geschäftsanteile der soft-carrier S.A. werden in Erfüllung der in dem oben gefassten Kapitalerhöhungsbeschluss der Gesellschafter der soft-carrier S.A. von den Gesellschaftern übernommenen Sacheinlageverpflichtung eingelegt. Die Herren Thomas Veit und Michael Philippi treten diese Geschäftsanteile hiermit an die Soft-Carrier S.A. ab, die die Abtretung hiermit annimmt.

Die beiden vorgeannten Aktionäre sind Gesellschafter einer Gesellschaft bürgerlichen Rechts, die die Bezeichnung VEIT & PHILIPPI GdBR führt und ihren Sitz in Trierweiler hat.

Die beiden Aktionäre, im folgenden «Gesellschafter» genannt, hielten die vorgeannten Geschäftsanteile von nominell je fünfzigtausend Euro (50.000,- EUR) an der im Handelsregister des Amtsgerichts Trier zu HR B 4182 eingetragenen Gesellschaft mit beschränkter Haftung in Firma V & P EDV-ZUBEHÖR, G.m.b.H.

Beide Geschäftsanteile sind voll eingezahlt.

Diese Geschäftsanteile befinden sich einkommensteuerlich im Betriebsvermögen der obengenannten GdB.R.

Die Einlage in die soft-carrier S.A. erfolgt zum bisherigen Buchwert von insgesamt einhunderttausend Euro (100.000,- EUR).

Gegenleistung für die Sacheinlage ist die Zulassung der Gesellschafter - je hälftig - als Aktionäre für die anlässlich der vorstehend erwähnten Kapitalerhöhung ausgegebenen neuen Aktien, die einkommensteuerlich unverändert im Betriebsvermögen der VEIT & PHILIPPI GdB.R. gehalten werden.

Sodann haben die gleichen Herren, in ihrer Eigenschaft als Geschäftsführer von V & P EDV-ZUBEHÖR, G.m.b.H. erklärt die Anmeldung dieser Übertragung von Geschäftsanteilen im Namen der Gesellschaft anzunehmen.

Gemäß den gesetzlichen Bestimmungen unterliegt diese Sacheinlage der Begutachtung durch einen réviseur d'entreprises, hier Herr Paul Laplume, Junglinster, dessen Gutachten gegenwärtiger Urkunde beigefügt bleibt, und in Bezug auf gegenwärtige Sacheinlage wie folgt schlußfolgert:

«4. Schlussfolgerung

Auf Basis meiner oben beschriebenen Prüfungshandlungen, habe ich keine Bemerkungen über den Wert der Einlage zu machen, der wenigstens der Zahl und dem Nominalwert der als Gegenleistung neu ausgegebenen Aktien entspricht. Junglinster, den 21. November 2000.»

Gezeichnet: Paul Laplume

Réviseur d'Entreprises

Fünfter Beschluss

Infolge der vorhergehenden Beschlüsse beschließen die Aktionäre andurch den ersten Abschnitt von Artikel fünf der Satzung abzuändern um ihm fortan folgenden Wortlaut zu geben:

«**Art. 5.** Das gezeichnete Aktienkapital beträgt einhundertzweiundfünfzigtausend Euro (152.000,- EUR) und ist eingeteilt in eintausendfünfhundertzwanzig (1.520) Aktien mit einem Nominalwert von je einhundert Euro (100,- EUR), welche voll eingezahlt sind.»

Die Kosten die der Gesellschaft aus Anlaß des Gegenwärtigen entstehen, werden auf neunzigtausend (90.000,-) Luxemburger Franken abgeschätzt.

Die Gesellschaft beantragt die Freistellung der Kapitaleinlagesteuer aufgrund von Artikel 4-2 des Gesetzes vom 29. Dezember 1971 über die Kapitalzusammenlegung.

Die Gesellschaft mit beschränkter Haftung V & P EDV-ZUBEHÖR, G.m.b.H., vorbezeichnet, hat ein Stammkapital von insgesamt einhunderttausend Euro (100.000,- EUR).

Worüber Urkunde, geschehen und aufgenommen in Luxemburg, Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung alles Vorstehenden an die Komparenten, dem Notar nach Namen, Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, haben diese mit dem Notar gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: T. Veit, M. Philippi, R. Neuman.

Enregistré à Luxembourg, le 4 décembre 2000, vol. 6CS, fol. 99, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Für gleichlautende Abschrift, der vorgenannten Gesellschaft zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, erteilt.

Luxemburg, den 27. Dezember 2000.

R. Neuman.

(74527/226/109) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 décembre 2000.

soft-carrier S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5365 Munsbach, 2, Parc d'Activités Syrdall.

R. C. Luxembourg B 68.226.

Le texte des statuts coordonnés a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(74528/226/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 décembre 2000.

INTERNATIONAL CAR BUSINESS PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 25.350.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 18 décembre 2000, vol. 547, fol. 41, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 décembre 2000.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(74388/595/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 décembre 2000.

INTERNATIONAL TOURISM DEVELOPMENT S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 62.787.

Le bilan au 31 mai 2000, enregistré à Luxembourg, le 27 décembre 2000, vol. 547, fol. 70, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 28 décembre 2000.

Pour extrait conforme

Signature

Un mandataire

(74389/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 décembre 2000.

INTERPARQUET, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8447 Steinfort, 10, rue des Prunelliers.

R. C. Luxembourg B 74.315.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 13 décembre 2000, vol. 547, fol. 23, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Gérant

(74390/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 décembre 2000.

CASH INVEST MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 76, avenue de la Liberté.

R. C. Luxembourg B 29.197.

Le conseil d'administration se compose désormais comme suit:

Président:

Monsieur Philippe Soumoy, TRACTEBEL S.A., Bruxelles

- Administrateurs:

Monsieur Christian Vanden Bremt, TRACTEBEL S.A., Bruxelles

Monsieur Loris Di Vora, BANQUE GENERALE DU LUXEMBOURG S.A., Luxembourg

Monsieur Hervé Noël, TRACTEBEL S.A., Bruxelles

Madame Anja Mackelberg, TRACTEBEL CASH MANAGEMENT SERVICES, Luxembourg

Monsieur Patrick Verlee, TRACTEBEL CASH MANAGEMENT SERVICES, Luxembourg.

Luxembourg, le 15 décembre 2000.

Pour CASH INVEST MANAGEMENT S.A.

BANQUE GENERALE DU LUXEMBOURG S.A.

S. Heirendt-Faramelli / A. Laube

Enregistré à Luxembourg, le 27 décembre 2000, vol. 547, fol. 75, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(74646/004/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 décembre 2000.

INTSOP S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 72.804.

Il résulte d'une lettre recommandée datée du 21 décembre 2000, que le siège social a été dénoncé avec effet au 21 décembre 2000.

Pour réquisition

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 21 décembre 2000, vol. 547, fol. 60, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(74391/320/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 décembre 2000.

KEFNA ESTATES HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 48.657.

Le bilan de la société au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 21 décembre 2000, vol. 547, fol. 64, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

KEFNA ESTATES HOLDING S.A.

Signature

Un Administrateur

(74401/534/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 décembre 2000.

KERSTING LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8069 Strassen, 30, rue de l'Industrie.
R. C. Luxembourg B 49.651.

Les comptes annuels établis au 31 décembre 1998, enregistrés à Grevenmacher, le 14 décembre 2000, vol. 167, fol. 92, case 10, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 décembre 2000.

Pour la société KERSTING LUXEMBOURG, S.à r.l.

FIDUCIAIRE SOCOFISC S.A.

Signature

(74402/745/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 décembre 2000.

EUROINVEST (HUNGARY 1), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: 500.000,- LUF.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 70.927.

Il résulte du procès-verbal d'une décision de l'associé unique du 21 décembre 2000:

- L'associé unique accepte la démission de M. James Bowman de sa fonction de gérant de la société.

- L'associé unique nomme M. Ian Baker, expert comptable, résidant à Surrey KT17 4JT, 14 Bunbury Way, Longdown Lane South, Epsom Town, Angleterre en remplacement du gérant sortant.

Pour avis conforme

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 27 décembre 2000, vol. 547, fol. 70, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(74311/805/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 décembre 2000.

KEYSTAR HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 72.599.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 21 décembre 2000, vol. 547, fol. 64, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

KEYSTAR HOLDING S.A.

Signature

Un Administrateur

(74403/534/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 décembre 2000.

LAVARI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1313 Luxembourg, 16, rue des Capucins.
R. C. Luxembourg B 79.169.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue en date du 4 décembre 2000, que conformément à l'article 9 de l'acte de constitution, pouvoir individuel est délégué à Monsieur Lennart Stenke, demeurant à 14, rue des Capucins, L-1313 Luxembourg, pour la gestion journalière des affaires de la société et la représentation de la société dans la conduite des affaires.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 décembre 2000.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 21 décembre 2000, vol. 547, fol. 61, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(74407/779/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 décembre 2000.

ASTROS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 48.543.

Les comptes annuels au 31 décembre 1999 et 1998, enregistrés à Luxembourg, le 27 décembre 2000, vol. 547, fol. 75, case 12, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 17 mai 2000

Conseil d'Administration

L'assemblée générale statutaire donne décharge aux anciens membres et aux membres actuels du Conseil d'Administrateurs.

Pour la durée de trois ans, jusqu'à l'Assemblée Générale annuelle de l'année 2003, les personnes suivantes sont nommées membres du Conseil d'Administration:

- Leysen Christian, Administrateur, demeurant à B-2600 Berchem,
- Weynen Albert, Administrateur, demeurant à B-2008 Anvers,
- Eekels Marc, Administrateur, demeurant à B-2650 Edegem,
- Asselman Geert, Administrateur, demeurant à L-8071 Bertrange,
- Reuter Carine, Administrateur, demeurant à L-3332 Fennange

Commissaire aux Comptes

L'assemblée générale statutaire donne décharge au Commissaire aux Comptes.

Pour la durée de trois ans, jusqu'à l'Assemblée Générale annuelle de l'année 2003, l'Assemblée a nommé Monsieur Fons Mangan, Commissaire aux Comptes, demeurant à 147, rue de Warken à L-9088 Ettelbruck.

Répartition du résultat de l'exercice

L'assemblée générale a décidé d'affecter le bénéfice de LUF 19.033.655,- pour l'exercice se terminant au 31 décembre 1999 comme suit:

A transférer LUF 19.033.655,-

G. Asselman

Dirigeant Maritime

(74205/000/30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 décembre 2000.

PREMIUM GROUP HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 11, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 31.664.

Suite à l'assemblée générale extraordinaire du 6 novembre 2000, enregistrée à Luxembourg, le 21 décembre 2000, volume 547, folio 62, case 10, les résolutions suivantes ont été déposées au registre de commerce:

- Acceptation de la démission comme administrateur, de la société DEVECON, S.à r.l. avec pleine et entière décharge de son mandat

- Nomination comme nouvel administrateur de la société CG HOLDING S.A. ayant son siège à Luxembourg, 11, rue Beaumont.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 décembre 2000.

Pour PREMIUM GROUP HOLDING S.A.

FIDUCIAIRE FIDUFISC S.A.

Signature

(74482/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 décembre 2000.

ARCAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 31, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 52.293.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue en date du 13 décembre 2000 au siège que: L'assemblée générale a décidé à l'unanimité de nommer comme administrateurs pour une durée de 6 ans

- Madame Agnès Lambert, demeurant à I-331080 Italie San Quirino, Via Cesare Battisti,

- Monsieur Joé Lemmer, juriste, demeurant à L-1661 Luxembourg, 31, Grand-rue,

- La société de droit des BVI HIMLEY HOLDINGS CORP, établie et ayant son siège social à Tortola.

Le mandat des administrateurs se terminera à l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'année 2005.

L'assemblée générale a décidé à l'unanimité de nommer comme nouveau commissaire pour une durée de 6 ans: la société civile WEBER & BONTEMPS, ayant son siège à Luxembourg, 6, place de Nancy.

Le mandat du commissaire aux comptes expirera à l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'an 2005.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 décembre 2000.

Pour la société

Signature

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 18 décembre 2000, vol. 547, fol. 39, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(74192/000/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 décembre 2000.

ARCAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 31, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 52.293.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal du Conseil d'Administration tenue en date du 14 décembre 2000 au siège social de la société, à 11.00 heures du matin que:

Résolution unique

Il a été convenu à l'unanimité des administrateurs que le siège de la société est établi à L-1661 Luxembourg, 31, Grand-rue.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 décembre 2000.

Pour la société

Signature

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 18 décembre 2000, vol. 547, fol. 39, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(74193/000/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 décembre 2000.

**CASSIOPEA HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. SHERON HOLDING S.A.).**

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 77.993.

—
L'an deux mille, le premier décembre.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Hesperange.

S'est réunie:

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme SCHERON HOLDING S.A., ayant son siège social à Luxembourg, constituée suivant acte du notaire instrumentant, en date du 24 août 2000, en voie de publication.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Tim van Dijk, administrateur de sociétés, demeurant à Luxembourg, qui désigne comme secrétaire Madame Christelle Ferry, juriste, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Mademoiselle Séverine Canova, juriste, demeurant à F-Metz.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour Ordre du jour:

1. Modification de la forme légale de la société d'une société anonyme en une société à responsabilité limitée, les trois cent dix (310) actions d'une valeur nominale de cent Euro (100,- EUR) chacune étant remplacées par trois cent dix (310) parts sociales d'une valeur nominale de cent Euro (100,- EUR) chacune.

3. Changement de la dénomination sociale en CASSIOPEA HOLDING, S.à r.l.

4. Démission des administrateurs, de l'administrateur-délégué et du commissaire aux comptes et décharge.

5. Nomination de trois gérants et pouvoirs.

6. Modification subséquente des statuts.

7. Divers.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence. Cette liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

III.- Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

Ces faits ayant été reconnus exacts par l'assemblée, celle-ci prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de transformer la forme juridique de la société de société anonyme en société à responsabilité limitée sans changement de sa personnalité juridique, les trois cent dix (310) actions d'une valeur nominale de cent Euro (100,- EUR) chacune étant remplacées par trois cent dix (310) parts sociales d'une valeur nominale de cent Euro (100,- EUR) chacune, qui sont attribuées comme suit:

1. LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., ayant son siège social à Luxembourg, cent cinquante-cinq parts sociales (155)

2. T.C.G. GESTION S.A., ayant son siège social à Luxembourg, cent cinquante-cinq parts sociales (155)

Le capital et les réserves demeureront intacts ainsi que tous les éléments de l'actif et du passif, les amortissements, les moins-values et les plus-values et la société à responsabilité limitée continuera les écritures et la comptabilité tenues par la société anonyme.

La transformation se fait sur base du bilan intermédiaire arrêté au 30 novembre 2000, dont une copie, après avoir été signée ne varietur par les comparants et le notaire soussigné, restera annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Deuxième résolution

Les associés décident de changer la dénomination sociale de la société en CASSIOPEA HOLDING, S.à r.l.

Troisième résolution

Les associés décident d'accepter la démission des administrateurs, de administrateur-délégué et du commissaire aux comptes et leur accordent pleine et entière décharge en ce qui concerne l'exercice de leurs fonctions jusqu'à ce jour.

Quatrième résolution

Les associés décident de nommer, pour une durée indéterminée, trois gérants:

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., préqualifiée,

T.C.G. GESTION S.A., préqualifiée,

Madame Maria Prada Bianchi Bertelli, administrateur de sociétés, demeurant à 93, Corso di Porta Romana, Milan, Italie.

Les gérants ont les pouvoirs les plus étendus pour engager la société en toutes circonstances par leur signature individuelle.

Cinquième résolution

En conséquence de ce qui précède, les associés décident d'adapter les statuts de la société à sa nouvelle forme juridique et de les arrêter comme suit:

«**Art. 1.** There is formed by those present between the parties noted above and all persons and entities who may become partners in future, a company with limited liability (société à responsabilité limitée) which will be governed by law pertaining to such an entity as well as by present articles.

Art. 2. The object of the corporation is to hold participations (in any form whatsoever), in any other Luxembourg or foreign company, the control, the management, as well as the development of these participations.

The corporation may acquire any securities or rights in other corporations by way of share participations, subscriptions, negotiations or in any other manner, and may participate in the establishment, development and control of any other corporations or enterprises or provide assistance in whatever manner provided however that such activities shall remain within the limits established by the law of July 31st 1929 governing holding companies.

The corporation may also acquire and develop patents and connected licences.

Art. 3. The company has been formed for an unlimited period to run from this day.

Art. 4. The company will assume the name CASSIOPEA HOLDING, S.à r. l., a company with limited liability.

Art. 5. The registered office is established in Luxembourg.

It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its partners.

The managers may establish branches and subsidiaries both in the Grand Duchy of Luxembourg and in foreign countries.

Art. 6. The company's corporate capital is fixed at thirty-one thousand Euro (31,000.- EUR) represented by three hundred and ten (310) shares with a par value of one hundred Euro (100.- EUR) each.

Art. 7. The capital may be changed at any time under the conditions specified by article 199 of the law covering companies.

Art. 8. Each share gives rights to a fraction of the assets and profits of the company in direct proportion to its relationship with the number of shares in existence.

Art. 9. The Company's shares are freely transferable between partners. They may only be disposed of to new partners following the passing of a resolution of the partners in general meeting, with a majority amounting to three quarters of the share capital.

Art. 10. The death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of one of the partners will not bring the company to an end.

Art. 11. Neither creditors nor heirs may for any reason create a charge on the assets or documents of the company.

Art. 12. The company is administered by one or several managers, not necessarily partners, appointed by the partners. In dealing with third parties the manager or managers have extensive powers to act in the name of the company in all circumstances and to carry out and sanction acts and operations consistent with the company's object.

Art. 13. The manager or managers assume, by reason of their position, no personal liability in relation to commitment regularly made by them in the name of the company. They are simple authorised agents and are responsible only for the execution of their mandate.

Art. 14. Each partner may take part in collective decisions irrespective of the numbers of shares which he owns. Each partner has voting rights commensurate with his shareholding. Each partner may appoint a proxy to represent him at meetings.

Art. 15. Collective decisions are only validly taken in so far as they are adopted by partners owning more than two thirds the share capital. However, resolutions to alter the articles and particularly to liquidate the company may only be carried by a majority of partners owning three quarters of the company's share capital.

Art. 16. The company's year commences on the first of January and ends on the thirty-first of December.

Art. 17. Each year on December 31st, the books are closed and the managers prepare an inventory including an indication of the value of the company's assets and liabilities.

Art. 18. Each partner may inspect the above inventory and balance sheet at the company's registered office.

Art. 19. The receipts stated in the annual inventory, after deduction of general expenses and amortisation represent the net profit.

Five per cent of the net profit is set aside for the establishment of a statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent of the share capital.

The balance may be used freely by the partners.

Art. 20. At the time of the winding up of the company the liquidation will be carried out by one or several liquidators, partners or not, appointed by the partners who will fix their powers and remuneration.

Art. 21. The partners will refer to legal provisions on all matters for which no specific provision is made in the articles.

The undersigned notary states that the specific conditions of article 183 of company act law (companies act of 18.9.1933) are satisfied.»

Suit la traduction française:

«**Art. 1^{er}.** Il est formé par les présentes entre les propriétaires actuels des parts ci-après créées et tous ceux qui pourront le devenir dans la suite, une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois y relatives ainsi que par les présents statuts.

Art. 2. La société a pour objet la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans d'autres entreprises luxembourgeoises ou étrangères, le contrôle et la gestion, ainsi que la mise en valeur de ces participations.

Elle peut faire l'acquisition de tous titres et droits par voie de participation, d'apport, de négociation et de toute autre manière, participer à la création, au développement et au contrôle de toutes sociétés ou entreprises et leur prêter tous concours, en restant toutefois dans les limites tracées par la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés holding et de l'article 209 de la loi modifiée sur les sociétés commerciales.

Elle peut en outre faire l'acquisition et la mise en valeur de brevets et licences connexes.

Art. 3. La société est constituée pour une durée illimitée à compter de ce jour.

Art. 4. La société prend la dénomination de CASSIOPEA HOLDING, S.à r.l.

Art. 5. Le siège social est établi à Luxembourg.

Il peut être transféré en tout autre localité du Grand-Duché en vertu d'une décision de l'assemblée générale extraordinaire des associés.

Les gérants pourront établir des filiales et des succursales aussi bien dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Art. 6. Le capital social est fixé à trente et un mille Euro (31.000,- EUR) représenté par trois cent dix (310) parts sociales d'une valeur nominale de cent Euro (100,- EUR) chacune.

Art. 7. Le capital social pourra, à tout moment, être modifié dans les conditions prévues à l'article 199 de la loi concernant les sociétés commerciales.

Art. 8. Chaque part sociale donne droit à une fraction proportionnelle au nombre de parts existantes de l'actif social ainsi que des bénéfices.

Art. 9. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés que moyennant l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

Art. 10. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne mettent pas fin à la société.

Art. 11. Les créanciers, ayants-droits ou héritiers ne pourront, pour quelque motif que ce soit, faire apposer des scellés sur les biens et documents de la société.

Art. 12. La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés par l'assemblée des associés.

Le ou les gérants ont vis-à-vis des tiers les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société dans toutes les circonstances et pour faire ou autoriser les actes et opérations relatifs à son objet.

Art. 13. Le ou les gérants ne contractent à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la société; simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

Art. 14. Chaque associé peut participer aux décisions collectives, quel que soit le nombre de parts qui lui appartiennent. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts qu'il possède. Chaque associé peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

Art. 15. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles sont adoptées par des associés représentant plus des 2/3 du capital social. Toutefois, les décisions ayant pour objet une modification des statuts ou la liquidation de la société ne pourront être prises qu'à la majorité des associés représentant les trois quarts du capital social.

Art. 16. L'année sociale commence le premier janvier et se termine le trente et un décembre de chaque année.

Art. 17. Chaque année, au 31 décembre, les comptes sont arrêtés et le ou les gérants dressent un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la société.

Art. 18. Tout associé peut prendre au siège social de la société communication de l'inventaire et du bilan.

Art. 19. Les produits de la société, constatés dans l'inventaire annuel, déduction faite des frais généraux et amortissements et charges, constituent le bénéfice net.

Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à que celui-ci ait atteint dix pour cent du capital social. Le solde est à la libre disposition de l'assemblée des associés.

Art. 20. Lors de la dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui en fixeront les pouvoirs et émoluments.

Art. 21. Pour tout ce qui n'est pas prévu dans les présents statuts, les associés s'en réfèrent aux dispositions légales en vigueur. Le notaire soussigné constate que les conditions prévues par l'article 183 de la loi du 18 septembre 1933 sont remplies.»

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société à raison du présent acte est évalué à environ trente-cinq mille francs luxembourgeois (35.000,- LUF).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: T. van Dijk, C. Ferry, S. Canova, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 13 décembre 2000, vol. 127S, fol. 37, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le 22 décembre 2000.

G. Lecuit.

(74503/220/189) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 décembre 2000.

ZORA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 21, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 45.280.

In the year two thousand, on the twenty-ninth of November.
Before Us, Maître Reginald Neuman, notary residing at Luxembourg.

Is held an Extraordinary General Meeting of the shareholders of ZORA HOLDING S.A., a société anonyme having its registered office at Luxembourg 21, boulevard de la Pétrusse, and entered in the company register at Luxembourg, section B, under number 45.280, hereinafter «the Company».

The meeting was opened at 11.45 a.m.,

Mrs Danielle Schroeder, company manager, residing at Luxembourg, being in the chair,
who appointed as secretary Mrs Waltraud Muller, private employee, residing at Luxembourg.

The meeting elected as scrutineer Mr Antoine Hientgen, economist, residing at Luxembourg.

The Bureau of the meeting having thus been constituted, the Chairman declared and requested the notary to state that:

I. The agenda of the meeting is the following:

1.- Change of the third paragraph of article seven of the articles of incorporation in order that every director can represent two of his colleagues at the directors' meetings. Consequently said paragraph will read as follows:

«The board can only validly debate and take decisions, if the majority of its members is present or represented, proxies between directors being permitted with the restriction that every director can represent only two of this colleagues.»

2. Amendment of article nine of the articles of incorporation to read as follows:

«**Art. 9.** The minutes of the meetings of the board of directors shall be signed by one director and secretary. The secretary is appointed at the board meeting and need not be a director of the company.

The copies or extracts shall be certified conform by one director or by a proxy.»

3. Increase of the share capital by one million eight hundred thousand (1,800,000.-) United States Dollars in order to raise it from three hundred thousand (300,000.-) United States Dollars to two million one hundred thousand (2,100,000.-) United States Dollars by the creation and the issue of eighteen thousand (18,000) new shares with a par value of one hundred (100.-) United States Dollars each, having the same rights and advantages as the existing shares by incorporation into capital of certain, liquid and fully enforceable claims against the company is favour of ANINAS HOLDING S.A. for 12,150 shares and in favour of BOVAL S.A. for 5,850 shares.

4.- Subscription and Payment.

5.- Subsequent amendment of the first paragraph of article 5.- of the articles of incorporation to read as follows:

«**Art. 5.** The corporate capital is fixed at two million one hundred thousand (2,100,000.-) United States Dollars divided into twenty-one thousand (21,000) shares with a par value of one hundred (100.-) United States Dollars each entirely paid-up.»

II. The shareholders present or represented, the proxies of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list; this attendance list, signed by the shareholders, the proxies of the represented shareholders, the bureau of the meeting and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed.

The proxies of the represented shareholders will also remain annexed to the present deed.

III. The whole corporate capital being present or represented at the present meeting and all the shareholders present or represented declaring that they have had due notice and knowledge of the agenda prior to this meeting, no convening notices were necessary.

IV. The present meeting, is properly constituted and may validly deliberate on all the items of the agenda.

Then the general meeting, after deliberation, passed unanimously the following resolutions:

First resolution

The meeting decides to change the third paragraph of article seven of the articles of incorporation in order that every director can represent two of his colleagues at the directors' meetings. Consequently said paragraph will read as follows:

«The board can only validly debate and take decisions, if the majority of the members is present or represented, proxies between directors being permitted with the restriction that every director can represent only two of his colleagues.»

Second resolution

The meeting decides to amend article nine of the articles of incorporation to read as follows:

«**Art. 9.** The minutes of the meetings of the board of directors shall be signed by one director and a secretary. The secretary is appointed at the board meeting and need not be a director of the company.»

Third resolution

The meeting decides to increase the share capital of the company by an amount of one million eight hundred thousand (1,800,000.-) US dollars in order to raise it from its present amount of three hundred thousand (300,000.-) US dollars to two million one hundred thousand (2,100,000.-) US dollars, by issue at par value of eighteen thousand (18,000) new shares with a par value of one hundred (100.-) US dollars each, to be fully paid-up by conversion into capital of two certain, liquid and fully enforceable claims up to the same amount of one million eight hundred thousand (1,800,000.-) US dollars, which ANINAS HOLDING S.A. and BOVAL S.A., sociétés anonymes, with head offices in Luxembourg, hold against the company.

These new shares shall have the same rights as the existing shares as of today.

Subscription

Thereupon:

1.- ANINAS HOLDING S.A., a société anonyme, with head office in Luxembourg, hereby represented by Mrs Danielle Schroeder, prenamed, by virtue of a proxy annexed to the said attendance list, has declared, with the unanimous approval of the meeting, to subscribe to twelve thousand one hundred fifty (12,150) new shares and to pay them fully up for their par value by the conversion into capital of a certain, liquid and enforceable claim, up to the amount of one million two hundred fifteen thousand (1,215,000.-) US dollars, which it holds against the company.

2.- BOVAL S.A., a société anonyme, with head office in Luxembourg, hereby represented by Mrs Danielle Schroeder, prenamed, by virtue of a proxy annexed to the said attendance list, has declared, with the unanimous approval of the meeting to subscribe to five thousand eight hundred fifty (5,850) new shares and to pay them fully up for their par value by the conversion into capital of a certain, liquid and enforceable claim up to the amount of five hundred eighty-five thousand (585,000.-) US dollars, which it holds against the company.

The said claims are certain, liquid and exercisable, as certified by a statement given by the company on the 6th of November 2000, which shall remain annexed to this deed.

The said claims of an amount of one million eight hundred thousand (1,800,000.-) US dollars figure on the balance sheet, as of 31st of December 1999 which shall remain annexed to the present deed.

In accordance with articles 26-1 and 32-1 (5) of the law of 10th of August 1915, the aforesaid contribution in kind has been reported on by an independent auditor, Francis Hoogewerf, residing in Luxembourg.

This report, which is dated at Luxembourg, on the 27th of November, 2000, will remain annexed to this deed and concludes as follows:

«5. Conclusion

On my reviews, it is my opinion that the valuation method adopted for the contributed claims results in a value which corresponds at least in number and par value to the 18,000 shares of ZORA HOLDING S.A., with a par value of USD 100.- each, to be issued in compensation.

Signed: Francis N Hoogewerf
Réviseur d'entreprises»

Fourth resolution

As a consequence of the foregoing resolution, the first paragraph of article five of the articles of incorporation is amended and now reads as follows:

«**Art. 5.** The corporate capital is fixed at two million one hundred thousand (2,100,000.-) US dollars divided into twenty-one thousand (21,000) shares with a par value of one hundred (100.-) US dollars each.»

Costs

The costs, expenses, remunerations or charges in any form whatsoever incumbent to the company and charged to it by reason of the present deed are assessed at nine hundred fifty thousand (950,000.-) Luxembourg francs.

For the purpose of registration, the capital increase is valued at eighty-three million seven hundred ninety thousand (83,790,000.-) Luxembourg francs.

There being no further business, the meeting is terminated at noon.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English followed by a French version; at the request of the appearing persons and in case of divergences between the two versions, the English version will prevail.

Whereas the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the meeting, the members of the bureau, all of whom are known to the notary, by their surnames, first names, civil status and residences, signed together with the notary the present original deed.

Suit la traduction française du procès-verbal qui précède:

L'an deux mille, le vingt-neuf novembre.

Par-devant Maître Reginald Neuman, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme ZORA HOLDING S.A., avec siège social à Luxembourg, 21, boulevard de la Pétrusse, inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg section B, sous le numéro 45.280, ci-après la «la Société».

L'assemblée est ouverte à 11.45 heures,

sous la présidence de Madame Danielle Schroeder, directeur de société, demeurant à Luxembourg, qui désigne comme secrétaire Madame Waltraud Müller, employée privée, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Antoine Hientgen, économiste, demeurant à Luxembourg.

Le bureau ayant ainsi été constitué, le Président déclare et prie le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

1) Modification du troisième paragraphe de l'article sept des statuts de sorte que chaque administrateur puisse représenter deux de ses collègues aux réunions du conseil d'administration. En conséquence ledit paragraphe aura la teneur suivante:

«Le Conseil ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs étant admis sans qu'un administrateur ne puisse représenter plus de deux de ses collègues.»

2) Modification de l'article neuf des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 9.** Les procès-verbaux des séances du Conseil d'Administration sont signés par un administrateur et un secrétaire. Le secrétaire est désigné à la réunion du conseil d'administration et ne doit pas être administrateur de la société. Les copies ou extraits seront certifiés conformes par un administrateur ou par un mandataire.»

3) Augmentation du capital social d'un montant de un million huit cent mille (1.800.000,-) dollars des Etats-Unis afin de le porter de trois cent mille (300.000,-) dollars des Etats-Unis à deux millions cent mille (2.100.000,-) dollars des Etats-Unis par la création et l'émission de dix-huit mille (18.000) actions nouvelles d'une valeur nominale de cent (100) dollars des Etats-Unis chacune, ayant les mêmes droits et avantages que les actions existantes par incorporation au capital de créances certaines, liquides et exigibles contre la société en faveur de ANINAS HOLDING S.A. pour 12.150 actions et en faveur de BOVAL SA. pour 5.850 actions.

4) Souscription et libération.

5) Modification subséquente du premier alinéa de l'article 5.- des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 5.** Le capital souscrit est fixé à deux millions cent mille (2.100.000,-) dollars des Etats-Unis, représenté par vingt et un mille (21.000) actions d'une valeur nominale de cent (100,-) dollars des Etats-Unis chacune entièrement libérées.»

II. Les actionnaires présents ou représentés, les procurations des actionnaires représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence; cette liste de présence signée par les actionnaires, les mandataires des actionnaires représentés, le bureau et le notaire instrumentant, restera annexée aux présent acte.

Les procurations des actionnaires représentés y resteront annexées de même.

III. L'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée et tous les actionnaires présents ou représentés déclarant avoir eu parfaite connaissance de l'ordre du jour avant l'assemblée, il a donc pu être fait abstraction des convocations d'usage.

IV. La présente assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour.

Ensuite l'assemblée, après délibération, a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de modifier le troisième paragraphe de l'article sept des statuts de sorte que chaque administrateur puisse représenter deux de ses collègues aux réunions du conseil d'administration. En conséquence ledit paragraphe aura la teneur suivante:

«Le Conseil ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs étant admis sans qu'un administrateur ne puisse représenter plus de deux de ses collègues.»

Deuxième résolution

L'assemblée décide de modifier l'article neuf des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 9.** Les procès-verbaux des séances du Conseil d'Administration sont signés par un administrateur et un secrétaire. Le secrétaire est désigné à la réunion du conseil d'administration et ne doit pas être administrateur de la société. Les copies ou extraits seront certifiés conformes par un administrateur ou par un mandataire.»

Troisième résolution

L'assemblée décide d'augmenter le capital de la société à concurrence de un million huit cent mille (1.800.000,-) dollars des Etats-Unis, pour le porter de son montant actuel de trois cent mille (300.000,-) dollars des Etats-Unis à deux millions cent mille (2.100.000,-) dollars des Etats-Unis, par l'émission à la valeur nominale de dix-huit mille (18.000) actions nouvelles d'une valeur nominale de cent (100,-) dollars des Etats-Unis chacune, à libérer intégralement par conversion en capital de deux créances certaines, liquides et exigibles jusqu'à concurrence d'un même montant de un million huit cent mille (1.800.000,-) dollars des Etats-Unis, que ANINAS HOLDING S.A. et BOVAL S.A., sociétés anonymes, avec sièges sociaux à Luxembourg, détiennent contre la société.

Ces actions auront les mêmes droits et avantages que les actions existantes.

Souscription

Ensuite:

1.- ANINAS HOLDING S.A., société anonyme, avec siège social à Luxembourg, représentée par Madame Danielle Schroeder, préqualifiée, en vertu d'une procuration sous seing privé annexée à la prédite liste de présence, a déclaré, de l'accord unanime de l'assemblée, souscrire douze mille cent cinquante (12.150) actions nouvelles et les libérer intégralement pour leur valeur nominale par la conversion en capital d'une créance certaine, liquide et exigible jusqu'à concurrence d'un montant de un million deux cent quinze mille (1.215.000,-) dollars des Etats-Unis, qu'elle détient contre la société.

2.- BOVAL S.A., société anonyme, avec siège social à Luxembourg, représentée par Madame Danielle Schroeder, préqualifiée, en vertu d'une procuration sous seing privé annexée à la prédite liste de présence,

a déclaré, de l'accord unanime de l'assemblée, souscrire cinq mille huit cent cinquante (5,850) actions nouvelles et les libérer intégralement pour leur valeur nominale par la conversion en capital d'une créance certaine, liquide et exigible jusqu'à concurrence d'un montant de cinq cent quatre-vingt-cinq mille (585.500) dollars des Etats-Unis, qu'elle détient contre la société.

Lesdites créances sont certaines, liquides et exigibles, ainsi que cela résulte d'un certificat émis par la société en date du 6 novembre 2000, ci-annexé.

Les créances de un million huit cent mille (1.800.000,-) dollars des Etats-Unis figurant à la situation bilantaire intermédiaire du 31 décembre 2000, qui restera annexé aux présentes.

Conformément aux articles 26-1 et 32-1(5) de la loi du 10 août 1915 les crédits apportés en nature ont fait l'objet d'un rapport d'un réviseur d'entreprises, Monsieur Francis Hoogewerf, demeurant à Luxembourg.

Ce rapport, qui est daté à Luxembourg, le 27 novembre 2000, restera annexé aux présentes et conclut comme suit:

«5. Conclusion

A la suite de mes vérifications, je suis d'avis que le mode d'évaluation retenu pour les créances apportées conduisent à une valeur au moins égale au nombre et à la valeur nominale des 18.000 actions de ZORA HOLDING S.A., d'une valeur nominale de USD 100,- chacune, à émettre en contrepartie.

Signé: Francis N Hoogewerf
Réviseur d'entreprises»

Quatrième résolution

Suite à la résolution qui précède, le premier alinéa de l'article cinq des statuts est modifié et aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 5.** Le capital souscrit est fixé à deux millions cent mille (2.100.000,-) dollars des Etats-Unis, représenté par vingt et un mille (21.000) actions d'une valeur nominale de cent (100,-) dollars des Etats-Unis chacune.»

Frais et évaluation

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont estimés à neuf cent cinquante mille (950.000,-) francs luxembourgeois.

Pour les besoins de l'enregistrement, l'augmentation de capital est évaluée à quatre-vingt-trois millions sept cent quatre-vingt-dix mille (83.790.000,-) francs luxembourgeois.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 12.00 heures.

Le notaire instrumentant qui parle et comprend la langue anglaise déclare que le présent acte rédigé en langue anglaise est suivi d'une version française; à la requête des personnes comparantes et en cas de divergences entre les deux versions, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite à l'assemblée, les membres du bureau, tous connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: D. Schroeder, W. Muller, A. Hientgen, R. Neuman.

Enregistré à Luxembourg, le 4 décembre 2000, vol. 6CS, fol. 99, case 5. – Reçu 839.443 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 décembre 2000.

R. Neuman.

(74121/226/223) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2000.

ZORA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 21, boulevard de la Pétrusse.

R. C. Luxembourg B 45.280.

Le texte des statuts coordonnés a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(74122/226/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2000.

SKAELSKOER BYG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 16, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 60.960.

Suite à l'Assemblée Générale reportée des actionnaires tenue le 29 octobre 1999, il résulte que:

- Monsieur Pascal Roumiguié a été nommé en tant que nouvel administrateur de la société en remplacement de M. Emmanuel David pour une période venant à échéance lors de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice se terminant le 30 juin 1998.

- Suite à la fusion mondiale des sociétés COOPERS & LYBRAND et PRICE WATERHOUSE, PricewaterhouseCoopers, S.à r.l. a été nommée commissaire aux comptes de la société pour une période venant à échéance lors de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice se terminant le 30 juin 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait et signé à Luxembourg, le 18 décembre 2000.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 20 décembre 2000, vol. 547, fol. 55, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(74516/581/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 décembre 2000.

SÖDERBERG INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1313 Luxembourg, 16, rue des Capucins.
R. C. Luxembourg B 67.061.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 21 décembre 2000, vol. 547, fol. 61, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 décembre 2000.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 22 décembre 2000, que M^e René Faltz, 41, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg fût élu comme administrateur en remplaçant M^e Jacques Schroeder. Le mandat d'administrateur viendra à échéance après l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 décembre 2000.

Signature.

(74526/779/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 décembre 2000.

DIAS HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 65.965.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 20 décembre 2000, vol. 547, fol. 55, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(74285/531/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 décembre 2000.

DIAS HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 65.965.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 11 octobre 2000 à Luxembourg

L'Assemblée décide d'accepter la démission de Monsieur Edmond Ries de son poste de Commissaire et lui accorde pleine et entière décharge pour l'exécution de son mandat. L'Assemblée décide de nommer en remplacement au poste de Commissaire FIDUPARTNER A.G., 124, route d'Arlon à Luxembourg.

Son mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Statutaire à tenir en 2003.

Pour copie conforme

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 20 décembre 2000, vol. 547, fol. 55, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(74286/531/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 décembre 2000.

ADHICA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1251 Luxembourg, 13, avenue du Bois.
R. C. Luxembourg B 70.042.

EXTRAIT

La SOCIETE DE GESTION FIDUCIAIRE, S.à r.l., en sa qualité d'Agent Domiciliaire, ayant changé d'adresse, le siège de la société ADHICA HOLDING S.A., qui se trouvait à 4, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, a été transféré au 13, avenue du Bois, L-1251 Luxembourg, en date du 19 décembre 2000.

Fait à Luxembourg, le 20 décembre 2000.

Pour la SOCIETE DE GESTION FIDUCIAIRE, S.à r.l.

C. Dax / D. Delaby

Associé-Gérant / Associé

Enregistré à Luxembourg, le 27 décembre 2000, vol. 547, fol. 77, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(74600/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 décembre 2000.

ADVANTICS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.
R. C. Luxembourg B 70.995.

Extrait des résolutions du Conseil d'Administration tenu le 24 novembre 2000

Le siège social de la société est transféré avec effet immédiat du 23, rue du Fort Neipperg, L-2230 Luxembourg, au 16, rue de Nassau, L-2213 Luxembourg.

ADVANTICS S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 15 décembre 2000, vol. 547, fol. 35, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(74601/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 décembre 2000.

VOLCANO MANAGING S.C.I., Société Civile Immobilière.

Siège social: L-1466 Luxembourg, 6, rue Jean Engling.

L'an deux mille, le vingt-quatre novembre.

Par-devant Maître Paul Decker, notaire de résidence à Luxembourg-Eich.

Ont comparu:

1.- La société de droit de l'Etat du Delaware UBINVEST GROUP USA INC., avec siège social à Loockermanstreet, 15, Dover-Delaware,

ici représentée par Monsieur Udo Pontzen, administrateur de sociétés, demeurant à L-7349 Heisdorf, 5, rue Baron de Reinach, agissant en sa qualité de président en vertu d'une décision de l'actionnaire unique du 21 mars 1997.

2.- La société de droit de l'Etat Britannique HEDGE FINANCIAL LONDON (UK) LTD., établie et ayant son siège social à 200 Tottenham, Court Road, Londres W1P9LA,

ici représentée par Monsieur Udo Pontzen, prénommé, agissant en vertu d'une procuration générale donnée à Londres le 4 avril 2000, dont une copie certifiée conforme demeurera annexée au présent acte.

Lesquels comparants ont exposé au notaire ce qui suit:

Qu'ils sont les seuls associés représentant l'intégralité du capital social de la société civile VOLCANO MANAGING S.C.I. avec siège social à L-1466 Luxembourg, 6, rue Jean Engling.

Que ladite société a été constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 29 juin 2000, en voie de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Qu'elle a un capital social de cent mille francs luxembourgeois (100.000,- LUF) divisé en cent (100) parts sociales de mille francs (1.000,- LUF) chacune, réparties entre les associées comme suit:

- La société de droit de l'Etat du Delaware UBINVEST GROUP USA INC., prénommée, quatre-vingt-dix parts sociales (90),

- La société de droit de l'Etat Britannique HEDGE FINANCIAL LONDON (UK) LTD, prénommée, dix parts sociales (10).

Ensuite les associées actuelles prénommées se réunissent en assemblée générale pour laquelle elles se reconnaissent dûment convoquées, et prennent à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

Les associées prénommées déclarent par les présentes céder l'intégralité de leur parts sociales de la façon suivante:

- La société de droit de l'Etat du Delaware UBINVEST GROUP USA INC., cède par les présentes cinquante (50) parts sociales à la société de droit de l'Etat du Delaware FARU FINANCIAL USA INC. avec siège social à Loockermanstreet, 15, Dover-Delaware,

et cède également quarante (40) parts sociales à la société de droit de l'Etat du Delaware JABX INTERNATIONAL INC. avec siège social à Loockermanstreet, 15, Dover-Delaware,

- La société de droit de l'Etat Britannique HEDGE FINANCIAL LONDON (UK) LTD., cède par les présentes dix (10) parts sociales à la société de droit de l'Etat du Delaware JABX INTERNATIONAL INC., prénommée.

Ladite cession prend effet à partir d'aujourd'hui.

Les parts cédées ne sont représentées par aucun titre, les cessionnaires sont, à partir de ce jour, subrogées dans tous les droits et obligations attachés aux parts cédées.

Est intervenue aux présentes:

Monsieur Udo Pontzen, préqualifié, agissant au nom et pour le compte des cessionnaires, en sa qualité de président, lequel après avoir pris connaissance de la cession qui précède, déclare accepter les cessions de parts ci-avant décrite.

Prix

La présente cession de parts a eu lieu pour et moyennant le prix convenu entre parties de cent mille francs (100.000,- LUF) francs luxembourgeois, que les cédantes reconnaissent et déclarent avoir reçus, ce dont quittance et titre par les cédantes.

Monsieur Udo Pontzen, prénommé, agissant en sa qualité de gérant déclare accepter ladite cession au nom de la société conformément à l'article 1690 du Code civil. Il déclare qu'il n'a entre ses mains aucune opposition ni empêchement qui puisse arrêter l'effet de la susdite cession.

Deuxième résolution

En conséquence de la cession de parts qui précède l'article 5 des statuts est modifié comme suit:

«**Art. 5.** Le capital social est fixé à cent mille francs luxembourgeois (100.000,- LUF) divisé en cent parts (100) parts sociales de mille francs (1.000,- LUF) chacune, réparties comme suit:

1.- La société de droit de l'Etat du Delaware FARU FINANCIAL USA INC., prénommée, cinquante parts	50
2.- La société de droit de l'Etat du Delaware JABX INTERNATIONAL INC., prénommée cinquante parts	50
Total: cent parts	100

Troisième résolution - Gérance

Les associées acceptent la démission avec pleine et entière décharge au gérant Monsieur Udo Pontzen, prénommé. Sont nommés gérants pour une durée indéterminée:

- Monsieur Philippe Bourdeaux, administrateur de sociétés, demeurant à B-1160 Auderghem, 12, avenue St. Anne,
- Monsieur Vincent Bary, administrateur de sociétés, demeurant à B-9255 Buggenhout, 11, Nieuwstad.

Les gérants auront tous pouvoirs pour engager la société par leur seule signature, y compris ceux de donner hypothèque et mainlevée.

Frais

Le montant des dépenses, frais, rémunérations et charges de toutes espèces qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison du présent acte s'élève à approximativement 30.000,- LUF.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg-Eich en l'étude du notaire instrumentant, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparantes, représentées comme dit ci-avant, connu du notaire instrumentant par ses nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: U. Pontzen, P. Decker.

Enregistré à Luxembourg, le 30 novembre 2000, vol. 6CS, fol. 94, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Eich, le 21 décembre 2000.

P. Decker.

(74101/206/) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2000.

VOLCANO MANAGING S.C.I., Société Civile Immobilière.

Siège social: L-1466 Luxembourg, 6, rue Jean Engling.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Eich, le 21 décembre 2000.

Pour l'association

P. Decker

le notaire

(74102/206/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2000.

ADVISA SERVICES, G.m.b.H., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1251 Luxembourg, 13, avenue du Bois.

R. C. Luxembourg B 63.045.

EXTRAIT

La SOCIETE DE GESTION FIDUCIAIRE, S.à r.l., en sa qualité d'Agent Domiciliaire, ayant changé d'adresse, le siège de la société ADVISA SERVICES, G.m.b.H., qui se trouvait à 2-4, rue Beck, L-1222 Luxembourg, a été transféré au 13, avenue du Bois, L-1251 Luxembourg, en date du 19 décembre 2000.

Fait à Luxembourg, le 20 décembre 2000.

Pour la SOCIETE DE GESTION FIDUCIAIRE, S.à r.l.

C. Dax / D. Delaby

Associé-Gérant / Associé

Enregistré à Luxembourg, le 27 décembre 2000, vol. 547, fol. 77, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(74602/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 décembre 2000.

AG INSTITUTIONAL INVESTMENTS MANAGEMENT LUXEMBOURG, Société Anonyme.

Siège social: L-2951 Luxembourg, 50, avenue J.F. Kennedy.

R. C. Luxembourg B 67.456.

Extrait du procès-verbal des résolutions du Conseil d'Administration du 16 octobre 2000

Le conseil d'administration:

1. Prend acte de la démission, suivant courrier du 1^{er} octobre 2000, de Monsieur Jean-Paul Gruslin de son poste d'administrateur et décide, conformément à l'article 12 §2 des Statuts, de pourvoir à son remplacement en nommant provisoirement, jusqu'à la prochaine assemblée générale des actionnaires qui sera appelée à ratifier cette décision, Monsieur Koenraad Borsje.

4. Décide, conformément à l'article 2 des statuts, de déplacer le siège social de la Société au 50, avenue J.F. Kennedy, L-2951 Luxembourg, et ce avec effet au 21 octobre 2000.

Luxembourg, le 16 octobre 2000.

L'agent domiciliataire.

Enregistré à Luxembourg, le 27 décembre 2000, vol. 547, fol. 75, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(74603/004/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 décembre 2000.

W.G.I., WEST GERMAN INVESTMENT S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 16A, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 31.741.

Acte de constitution publié au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, en date du 16 février 1990.

Le bilan et l'annexe établis au 31 décembre 1999, ainsi que les informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 21 décembre 2000, vol. 547, fol. 59, case 6, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

WEST GERMAN INVESTMENT S.A.

Signature

(74108/255/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2000.

W.G.I., WEST GERMAN INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 16A, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 31.741.

Madame Chatal Lecler a démissionné de son poste d'administrateur avec effet au 9 juin 2000.

Madame Christine Louis-Haberer, Maître en droit, demeurant à L-2670 Luxembourg, 12, boulevard de Verdun, a été nommée administrateur avec effet au 9 juin 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations

WEST GERMAN INVESTMENT S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 21 décembre 2000, vol. 547, fol. 59, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(74109/255/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2000.

AKTARIS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1251 Luxembourg, 13, avenue du Bois.

R. C. Luxembourg B 43.786.

EXTRAIT

La SOCIETE DE GESTION FIDUCIAIRE, S.à r.l., en sa qualité d'Agent Domiciliataire, ayant changé d'adresse, le siège de la société AKTARIS S.A., qui se trouvait aux 2-4, rue Beck, L-1222 Luxembourg, a été transféré au 13, avenue du Bois, L-1251 Luxembourg, en date du 19 décembre 2000.

Fait à Luxembourg, le 20 décembre 2000.

Pour la SOCIETE DE GESTION FIDUCIAIRE, S.à r.l.

M. C. Dax / M. D. Delaby

Associé-Gérant / Associé

Enregistré à Luxembourg, le 27 décembre 2000, vol. 547, fol. 77, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(74605/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 décembre 2000.

ALTERNATIVE STRATEGY ADVISORY, Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.

R. C. Luxembourg B 66.651.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 28 décembre 2000, vol. 547, fol. 82, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mai 2000.

(74606/005/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 décembre 2000.

ARAMBHA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1251 Luxembourg, 13, avenue du Bois.

R. C. Luxembourg B 69.717.

EXTRAIT

La SOCIETE DE GESTION FIDUCIAIRE, S.à r.l., en sa qualité d'Agent Domiciliaire, ayant changé d'adresse, le siège de la société ARAMBHA S.A., qui se trouvait au 4, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, a été transféré au 13, avenue du Bois, L-1251 Luxembourg, en date du 19 décembre 2000.

Fait à Luxembourg, le 20 décembre 2000.

Pour la SOCIETE DE GESTION FIDUCIAIRE, S.à r.l.

M. C. Dax / M. D. Delaby

Associé-Gérant / Associé

Enregistré à Luxembourg, le 27 décembre 2000, vol. 547, fol. 77, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(74612/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 décembre 2000.

AVAGAM HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1251 Luxembourg, 13, avenue du Bois.

R. C. Luxembourg B 70.045.

EXTRAIT

La SOCIETE DE GESTION FIDUCIAIRE, S.à r.l., en sa qualité d'Agent Domiciliaire, ayant changé d'adresse, le siège de la société AVAGAM HOLDING S.A., qui se trouvait au 4, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, a été transféré au 13, avenue du Bois, L-1251 Luxembourg, en date du 19 décembre 2000.

Fait à Luxembourg, le 20 décembre 2000.

Pour la SOCIETE DE GESTION FIDUCIAIRE, S.à r.l.

M. C. Dax / M. D. Delaby

Associé-Gérant / Associé

Enregistré à Luxembourg, le 27 décembre 2000, vol. 547, fol. 77, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(74617/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 décembre 2000.

AVANCE S.A., Aktiengesellschaft.

H. R. Luxemburg B 45.405.

Der Sitz der Gesellschaft wurde mit Wirkung zum 14. Dezember 2000 gekündigt.

Die Verwaltungsratsmitglieder Maître Pierre Berna, Frau Linda Rudewig und Frau Chantal Leclerc haben ihr Mandat mit Wirkung zum 14. Dezember 2000 niedergelegt.

Der Buchprüfer Jean Thyssen hat ebenfalls sein Mandat mit Wirkung zum 14. Dezember 2000 niedergelegt.

AVANCE S.A.

Unterschriften

Für Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, erteilt.

Enregistré à Luxembourg, le 28 décembre 2000, vol. 547, fol. 84, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(74618/255/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 décembre 2000.

BANTLEON EUR-DYNAMIC INVEST S.A., Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: Luxembourg, 50, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 77.837.

Nouvelle composition du Conseil d'Administration:

Président: Hans-Jörg Bantleon, BANTLEON BANK A.G., Zug

Administrateurs:

Werner A. Schubiger, BANTLEON BANK A.G., Zug

Jacques Bofferding, BANQUE GENERALE DU LUXEMBOURG S.A., Luxembourg.

Luxembourg, le 15 décembre 2000.

Pour BANTLEON EUR-DYNAMIC INVEST S.A.

BANQUE GENERALE DU LUXEMBOURG S.A.

S. Heirendt-Faramelli / A. Laube

Enregistré à Luxembourg, le 27 décembre 2000, vol. 547, fol. 75, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(74627/004/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 décembre 2000.

BANTLEON US-BENCHMARK INVEST S.A., Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: Luxembourg, 50, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 77.838.

Nouvelle composition du Conseil d'Administration:

Président: Hans-Jörg Bantleon, BANTLEON BANK AG, Zug

Administrateurs:

Werner A. Schubiger, BANTLEON BANK AG, Zug

Jacques Bofferding, BANQUE GENERALE DU LUXEMBOURG S.A., Luxembourg.

Luxembourg, le 15 décembre 2000.

Pour BANTLEON US-BENCHMARK INVEST S.A.

BANQUE GENERALE DU LUXEMBOURG S.A.

S. Heirendt-Faramelli / A. Laube

Enregistré à Luxembourg, le 27 décembre 2000, vol. 547, fol. 75, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(74628/004/) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 décembre 2000.

BETA GLOBAL, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2951 Luxembourg, 50, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 49.038.

Extraits des résolutions du Conseil d'Administration du 16 octobre 2000

Le conseil d'administration:

2. décide, conformément à l'article 4 des statuts, de déplacer le siège social de la Société au 50, avenue J.F. Kennedy, L-2951 Luxembourg, et ce avec effet au 21 octobre 2000.

Luxembourg, le 16 octobre 2000.

L'agent domiciliaire.

Enregistré à Luxembourg, le 27 décembre 2000, vol. 547, fol. 75, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(74633/004/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 décembre 2000.

BAVARIA BAU GmbH & CO. KG, Société en commandite simple.

Siège social: L-1251 Luxembourg, 13, avenue du Bois.
R. C. Luxembourg B 18.833.

EXTRAIT

La SOCIETE DE GESTION FIDUCIAIRE, S.à r.l., en sa qualité d'Agent Domiciliaire, ayant changé d'adresse, le siège de la société BAVARIA BAU GmbH & CO. KG, qui se trouvait aux 2-4, rue Beck, L-1222 Luxembourg, a été transféré au 13, avenue du Bois, L-1251 Luxembourg, en date du 19 décembre 2000.

Fait à Luxembourg, le 20 décembre 2000.

Pour la SOCIETE DE GESTION FIDUCIAIRE, S.à r.l.

M. C. Dax / M. D. Delaby

Associé-Gérant / Associé

Enregistré à Luxembourg, le 27 décembre 2000, vol. 547, fol. 77, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(74629/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 décembre 2000.

BELUBOND FUND, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 12-16, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 27.219.

Extraits des résolutions du Conseil d'Administration du 16 octobre 2000

Le conseil d'administration

1. prend acte de la démission, suivant courriers des 15 octobre 2000, de Messieurs Yves Stein et Pierre Detournay de leurs postes d'administrateur et décide, conformément à l'article 13 § 4 des Statuts, de pourvoir à leurs remplacements en nommant provisoirement, jusqu'à la prochaine assemblée générale des actionnaires qui sera appelée à ratifier cette décision, Messieurs Jacques Bofferding et Jean-Luc Gavray;

3. décide, conformément à l'article 4 des statuts, de déplacer le siège social de la Société au 50, avenue J.F. Kennedy, L-2951 Luxembourg, et ce avec effet au 21 octobre 2000.

Luxembourg, le 16 octobre 2000.

L'agent domiciliataire.

Enregistré à Luxembourg, le 27 décembre 2000, vol. 547, fol. 75, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(74630/004/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 décembre 2000.

BERNSTEIN & GROSMAN GROUP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1251 Luxembourg, 13, avenue du Bois.

R. C. Luxembourg B 66.441.

EXTRAIT

La SOCIETE DE GESTION FIDUCIAIRE, S.à r.l., en sa qualité d'Agent Domiciliataire, ayant changé d'adresse, le siège de la société BERNSTEIN & GROSMAN GROUP S.A., qui se trouvait aux 2-4, rue Beck, L-1222 Luxembourg, a été transféré au 13, avenue du Bois, L-1251 Luxembourg, en date du 19 décembre 2000.

Fait à Luxembourg, le 20 décembre 2000.

Pour la SOCIETE DE GESTION FIDUCIAIRE, S.à r.l.

M. C. Dax / M. D. Delaby

Associé-Gérant / Associé

Enregistré à Luxembourg, le 27 décembre 2000, vol. 547, fol. 77, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(74631/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 décembre 2000.

BURK, EVANS & ASSOCIATES HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 11, rue Pierre d'Aspelt.

R. C. Luxembourg B 24.351.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 21 décembre 2000, vol. 547, fol. 61, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 décembre 2000.

Signature.

(74639/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 décembre 2000.

BETA INVEST, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2951 Luxembourg, 50, avenue J.F. Kennedy.

R. C. Luxembourg B 56.756.

Extraits des résolutions du Conseil d'Administration du 16 octobre 2000

Le conseil d'administration:

2. décide, conformément à l'article 4 des statuts, de déplacer le siège social de la Société au 50, avenue J.F. Kennedy, L-2951 Luxembourg, et ce avec effet au 21 octobre 2000.

Luxembourg, le 16 octobre 2000.

L'agent domiciliataire.

Enregistré à Luxembourg, le 27 décembre 2000, vol. 547, fol. 75, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(74634/004/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 décembre 2000.

BLITZ, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1251 Luxembourg, 13, avenue du Bois.
R. C. Luxembourg B 60.830.

—
EXTRAIT

La SOCIETE DE GESTION FIDUCIAIRE, S.à r.l., en sa qualité d'Agent Domiciliaire, ayant changé d'adresse, le siège de la société BLITZ, S.à r.l., qui se trouvait aux 2-4, rue Beck, L-1222 Luxembourg, a été transféré au 13, avenue du Bois, L-1251 Luxembourg, en date du 19 décembre 2000.

Fait à Luxembourg, le 20 décembre 2000.

Pour la SOCIETE DE GESTION FIDUCIAIRE, S.à r.l.

M. C. Dax / M. D. Delaby

Associé-Gérant / Associé

Enregistré à Luxembourg, le 27 décembre 2000, vol. 547, fol. 77, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(74636/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 décembre 2000.

PENELOPE INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 45, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

—
STATUTS

L'an deux mille, le quatorze décembre.

Par-devant Maître Edmond Schroeder, notaire de résidence à Mersch.

Ont comparu:

1.- INVESTMENT TRADE SERVICE CORPORATION, une société de droit des Iles Vierges Britanniques, avec siège social à Wickhams Cay 1, Road Town, Tortola (Iles Vierges Britanniques), ici représenté par Madame Isabelle EVEN-BODEM, employée privée, demeurant à Ell, en vertu d'une procuration sous seing privé.

2.- CAPITAL & EQUITY EUROPE LTD, une société de droit irlandais, ayant son siège social à Dublin (Irlande), ici représenté par Madame Gaby Weber-Kettel, employée privée, demeurant à Mersch, en vertu d'une procuration sous seing privé.

Lesquelles procurations après avoir été paraphées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentaire, resteront annexées au présent acte pour être enregistrées avec lui.

Lesquels comparants ont arrêté, ainsi qu'il suit, les statuts d'une société anonyme qu'ils vont constituer entre eux:

Titre 1^{er}: Dénomination, Siège social, Objet, Durée, Capital social

Art. 1^{er}. Il est formé une société anonyme, sous la dénomination de PENELOPE INVESTMENTS S.A.

Le siège social est établi à Luxembourg.

Il peut être créé par simple décision du conseil d'administration des succursales ou bureaux, tant dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Au cas où le conseil d'administration estime que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale du siège ou la communication de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, il pourra transférer le siège social provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

La société aura une durée illimitée.

Art. 2. La société a pour objet la prise d'intérêts sous quelque forme que ce soit dans d'autres entreprises luxembourgeoises ou étrangères et toutes autres formes de placement, l'acquisition par achat, souscription et toute autre manière ainsi que l'aliénation par vente, échange ou toute autre manière de toutes valeurs mobilières et de toutes espèces, l'administration, la supervision et le développement de ces intérêts. La société pourra prendre part à l'établissement et au développement de toute entreprise industrielle ou commerciale et pourra prêter son assistance à pareille entreprise au moyen de prêts, de garanties ou autrement. Elle pourra prêter ou emprunter avec ou sans intérêts, émettre des obligations et autres reconnaissances de dettes.

La société a également pour objet l'acquisition, la gestion, la mise en valeur par location et de toute autre manière et, le cas échéant, la vente d'immeubles de toute nature, tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Elle pourra généralement faire toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières au Grand-Duché de Luxembourg et à l'étranger qui se rattachent directement ou indirectement, en tout ou en partie, à son objet social.

Elle peut réaliser son objet directement ou indirectement en nom propre ou pour compte de tiers, seule ou en associations en effectuant toutes opérations de nature à favoriser ledit objet ou celui des sociétés dans lesquelles elle détient des intérêts.

D'une façon générale, la société pourra prendre toutes mesures de contrôle ou de surveillance et effectuer toutes opérations qui peuvent lui paraître utiles dans l'accomplissement de son objet et de son but.

Art. 3. Le capital social est fixé à quarante mille Euros (EUR 40.000,-) représenté par quarante (40) actions de mille Euros (EUR 1.000,-) chacune.

Toutes les actions sont au porteur, sauf dispositions contraires de la loi.

Le capital souscrit peut être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires statuant comme en matière de modifications des statuts.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions dans les limites fixées par la loi.

Titre 2: Administration, Surveillance

Art. 4. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans. Les administrateurs sont rééligibles.

Art. 5. Le conseil d'administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social, à l'exception de ceux que la loi ou les statuts réservent à l'assemblée générale. Le conseil d'administration ne peut délibérer et statuer valablement que si tous ses membres sont présents ou représentés, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télex ou télécopie étant admis.

En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télex ou télécopie. Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les administrateurs, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du conseil d'administration. Les décisions du conseil d'administration sont prises à la majorité des voix.

Art. 6. Le conseil d'administration peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents.

La société se trouve engagée par la signature collective de deux administrateurs.

Art. 7. Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, seront suivies au nom de la société par le conseil d'administration agissant par son président ou un administrateur-délégué.

Art. 8. Le conseil d'administration est autorisé à procéder à des versements d'acomptes sur dividendes conformément aux conditions et suivant les modalités fixées par la loi.

Art. 9. La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, ils sont nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans. Ils sont rééligibles.

Titre 3: Assemblée Générale et Répartition des bénéfices

Art. 10. L'assemblée des actionnaires de la société régulièrement constituée représente tous les actionnaires de la société. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société.

Les convocations aux assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés, et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

L'assemblée générale décide de l'affectation ou de la distribution du bénéfice net.

Art. 11. L'assemblée générale annuelle des actionnaires se réunit de plein droit au siège social ou à tout autre endroit de la commune du siège indiqué dans l'avis de convocation, le deuxième jeudi du mois de mai à 10.00 heures. Si ce jour est férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Art. 12. Par décision de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires, tout ou partie des bénéfices et réserves autres que ceux que la loi ou les statuts interdisent de distribuer peuvent être affectés à l'amortissement du capital par voie de remboursement au pair de toutes les actions ou d'une partie de celles-ci désignées par tirage au sort, sans que le capital exprimé ne soit réduit. Les titres remboursés sont annulés et remplacés par des actions de jouissance qui bénéficient des mêmes droits que les titres annulés, à l'exclusion du droit au remboursement de l'apport et du droit de participation à la distribution d'un premier dividende attribué aux actions non amorties.

Titre 4: Exercice social, Dissolution

Art. 13. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Art. 14. La société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale, statuant suivant les modalités prévues pour les modifications des statuts.

Titre 5: Disposition Générale

Art. 15. La loi du dix août mil neuf cent quinze sur les sociétés commerciales, ainsi que ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

Dispositions transitoires

1.- Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le trente et un décembre deux mille un.

2.- La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en 2002.

Souscription et libération

Les statuts de la société ayant été ainsi arrêtés, les comparants déclarent souscrire aux actions du capital social comme suit

1.- INVESTMENT TRADE SERVICE CORPORATION, préqualifié, trente-six actions	36
2.- CAPITAL & EQUITY EUROPE LTD, préqualifié, quatre actions	4
Total: quarante actions	40

Toutes les actions ont été intégralement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de EUR 40.000,- se trouve dès à présent à la disposition de la nouvelle société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

Constatation

Le notaire instrumentaire déclare avoir vérifié l'existence des conditions exigées par l'article 26 de la loi du dix août mil neuf cent quinze sur les sociétés commerciales et en constate expressément l'accomplissement.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève approximativement à la somme de soixante mille francs (LUF 60.000,-).

Evaluation du capital

Pour les besoins de l'enregistrement, le capital social est évalué à un million six cent treize mille cinq cent quatre-vingt-seize francs luxembourgeois (LUF 1.613.596,-).

Assemblée générale extraordinaire

Et à l'instant les comparants, ès qualités qu'ils agissent, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ont à l'unanimité des voix, pris les résolutions suivantes:

1) L'adresse de la société est fixée à L-1331 Luxembourg, 45, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

L'assemblée autorise le conseil d'administration de fixer en tout temps une nouvelle adresse dans la localité du siège social statutaire.

2) Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un.

3) Sont nommés administrateurs:

a) Monsieur Bernard Felten, avocat, demeurant à Luxembourg;

b) Monsieur Roy Reding, avocat, demeurant à Luxembourg;

c) Monsieur Frédéric Collot, comptable, demeurant à Luxembourg.

4) Est nommée commissaire:

- CD SERVICES avec siège social à Luxembourg, 45, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

5) Les mandats des administrateurs et du commissaire expireront immédiatement après l'assemblée générale statutaire de 2006.

Dont acte, fait et passé à Mersch, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom, état et demeure, les comparants ont tous signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: I. Bodem, G. Kettel, E. Schroeder.

Enregistré à Mersch, le 20 décembre 2000, vol. 416, fol. 29, case 9. – Reçu 16.136 francs.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 27 décembre 2000.

E. Schroeder.

(74155/000/140) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 décembre 2000.